

SHSregards

Janvier – mars 2009

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

23

DROITS HUMAINS

**« Voix des jeunes
contre le racisme »**

ENTRETIEN

**P. F. Casini :
« Pas de démocratie
sans partenariat
homme-femme »**

DOSSIER

**Zoom
sur le Liban**



Crise [n.f.], du grec *Krisis* (action de décider)

Quand, en pleine tempête financière, il est demandé aux collectivités du monde entier de venir en aide aux spéculateurs boursiers et aux institutions financières, cela s'appelle « gérer la crise ».

Mais si une banque annonce avoir doublé ses bénéfices, enregistrant, au même moment, une plus value de 2 milliards d'euros, comment dit-on ? Certains disent : « Ce sont les effets pervers d'une mondialisation incontrôlée. » D'autres : « On a perdu la boussole. » D'autres, encore : « Depuis le temps que l'on vous prévient ! » D'autres, enfin, osent : « Des alternatives existent. » L'UNESCO, elle, dit depuis longtemps qu'il faut humaniser la globalisation.

Dans le dictionnaire *Larousse*, on trouve, en fait, plusieurs définitions au mot « crise ». Pas moins d'une dizaine d'acceptions, qui toutes contiennent la même idée : celle d'une situation surgissant avec une grande brutalité. Et il est peu de dire que la crise économique, qui se joue depuis la fin 2008, est ressentie, du Nord au Sud, avec une particulière brutalité. Brutalité de la prise de conscience, brutalité des conséquences.

L'urgence est d'agir. D'ailleurs, le mot « crise » ne vient-il pas du grec *Krisis* qui signifie « décision » et renvoie à l'idée d'un moment clef obligeant à adopter une gouvernance spécifique pour sortir de l'état de trouble ?

Alors, face aux répercussions de la crise financière mondiale quelle politique sociale adopter ? Quelle intervention décider ? Aucune recette miracle à l'horizon 2009. Chacun le reconnaît. Il s'agit désormais de décroiser les imaginaires. 2009 oblige à inventer. La crise est aussi une opportunité. Mais un « autre monde » est-il « possible », comme le revendique le Forum social mondial, dont la 8^e édition, en janvier, à Belém (Brésil), fut un véritable succès, avec 133 000 participants, dont 5 Chefs d'État ?

À en croire le représentant d'une des ONG les plus impliquées : « Les alternatives proposées ne seront concrétisées dans le monde réel qu'une fois appliquées par le monde politique. L'obstacle majeur est évidemment que ces alternatives globales impliquent l'accord de l'ensemble des États membres de l'ONU. » S'il est un aspect positif à la crise, c'est bien cette évidence, de plus en plus partagée, que l'on ne se sort pas seul d'un état de crise. Faut-il le regretter ?

Décroiser les mondes des sciences, de la politique et de la société civile ; faire le lien entre les propositions qui surgissent et les stratégies qui s'appliquent : voilà le défi, et ce à quoi s'emploie, chaque jour, l'UNESCO, à travers son programme des sciences sociales et humaines, comme on pourra le lire tout au long de ce numéro pour, peut-être, se convaincre que l'espoir réside dans ce qu'écrivait le poète Paul Eluard : « Il y a un autre monde. Il est dans celui-ci. »

© D.R.



Pierre Sané
Sous-Directeur général
de l'UNESCO
pour les sciences sociales
et humaines

Éthique des sciences

L'éthique est morale de l'action et pensée du risque	3
Éthique des sciences : mobilisation en Afrique	4
Éthique et bioéthique : des notions universelles ?	5

Droits humains

« Voix des jeunes contre le racisme » : du terrain de foot au Parlement européen	6
« Durban II » : l'UNESCO dresse un premier bilan	7
Coalition des villes contre le racisme : Edmonton et Windsor en action	9
Clôture de la commémoration du 60 ^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	10

Pier Ferdinando Casini « Pas de démocratie sans partenariat hommes-femmes »

Rendez-vous au Kenya contre les violences faites aux femmes	14
Les Caucasiennes invitées à s'investir en politique	15
La notion de sécurité humaine en débat au Caire et à Tachkent	16



Afin de protéger l'environnement, *shsregards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.

shsregards est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également imprimé en anglais et est disponible, sous forme électronique, en russe et, ponctuellement, en espagnol. Toutes les versions linguistiques sont téléchargeables sur le site web du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO (www.unesco.org/shs)

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de *shsregards* » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.

© UNESCO, 2009. ISSN 1819-9704.
Tirage : 10 000 exemplaires.

Édition révisée

Transformations sociales

La crise s'invite aux Forums des ministres du Développement	17
L'Afrique se dote d'un cadre de politique sociale	18
Marché(s), société(s) et devenir de l'humanité	19
Villes moyennes : une nouvelle Chaire UNESCO en Espagne	20
Plaidoyer pour une urbanisation à visage humain	21

Dossier



© Jaume d'Ugell/FRICR

Zoom sur le Liban 18-22

Les sciences sociales et humaines au sein des commissions nationales de l'UNESCO.

Publications	29
La tribune des lecteurs	30
Agenda	32

Directeur de publication : Pierre Sané
Rédactrice en chef : Cathy Bruno-Capvert
Rédacteur en chef adjoint : Nfaly « Vieux » Savané
Comité de rédaction : Mimouna Abderrahmane Khaled Abu-Hijleh ; Élise Auvachez ; Kristina Balalovska ; Coraline Bardinat ; Nicolas Baya-Laffite Diana Body-Lawson ; Saada El Sabri ; Kornelia Cuse Imteyaz Khodabux ; Vincent Maugis ; Maroussia Mbaye ; Antoine Pécoud ; Malik Samassekou Chiara Sponzilli et Konstantinos Tararas
Iconographie et site web : Petra Van Vucht Tijssen
Édition anglaise : Carmel Rochet
Édition russe : Alla Ampar

Conception graphique et réalisation :
Atelier Takavoir – Paris
Impression : OTT imprimeurs, 2009

Diffusion et abonnement : Diana Body Lawson,
shs@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 37 81

Adresse sociale : UNESCO-SHS/EO/CIP
15, rue Miollis – 75015 Paris, France

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

L'éthique est morale de l'action et pensée du risque

Face à l'évolution rapide des connaissances scientifiques et techniques, le Pr Alain Poupidou, nouveau président de la Commission mondiale des connaissances scientifiques et technologiques (COMEST), livre les priorités de travail de cette dernière et insiste sur le rôle essentiel que doit jouer l'éthique des sciences pour éclairer les différents acteurs de la décision politique dans les choix qu'ils ont à faire.

Quel rôle l'éthique peut-elle jouer face aux évolutions scientifiques et technologiques qui font à la fois miroiter des retombées positives et craindre de graves menaces ?

En raison de l'évolution rapide des connaissances, l'éthique doit assurer une gestion équilibrée et objective des risques liée à l'exploitation des résultats des percées technologiques. Son approche nécessairement pluridisciplinaire implique, non seulement les acteurs de la démarche scientifique et technique, mais également les spécialistes des sciences humaines et sociales. L'objectif étant de faire converger leurs préoccupations à travers un éclairage éthique partagé. En fournissant parallèlement des explications claires et objectives à l'opinion publique, tout en prenant en considération les différentes approches liées aux identités culturelles, l'éthique, en tant que morale de l'action et pensée du risque, permet d'éclairer les élus et les différents acteurs de la décision politique.

Quels sont les axes de travail prioritaires de la COMEST pour les prochaines années ?

Avec le Directeur général de l'UNESCO, nous avons élaboré un programme de travail précis : préparation de la session ordinaire de 2009 et des méthodes de travail élaborées sur proposition des membres de la COMEST ; priorité à l'éthique de l'environnement, en insistant sur les conséquences pour la société du changement climatique, et remise d'un rapport en 2009 ; matérialisation de l'éthique de la démarche scientifique par la mise en œuvre de la recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques de 1974, en remettant également un rapport sur ce sujet en 2009 ; mise en application des recommandations sur l'éthique des nanotechnologies ; et, enfin, matérialisation de l'éthique de l'information en interaction avec les comités spécialisés de l'UNESCO.

Nous continuerons aussi à surveiller et à accompagner les développements de l'éthique de la politique énergétique, de l'enseignement de l'éthique, de l'accès à l'eau douce, du principe de précaution proportionné et de l'éthique de l'espace. Conscients de vivre dans un monde en mouvement accéléré, du fait de la mondialisation des échanges et de l'accélération des connaissances, nous nous attendons aussi à être confrontés à de nouveaux défis qu'il est encore difficile d'imaginer aujourd'hui.

© C. Shirley/FAO



Les conséquences du changement climatique font partie des priorités de la COMEST.

Votre mandat arrivant à terme en 2011, sur quels indicateurs allez-vous vous appuyer pour affirmer que l'éthique aura effectivement joué son rôle ?

Quatre indicateurs me semblent fondamentaux : tout d'abord, l'implication personnelle des membres de la COMEST, la qualité des rapports élaborés, de même que leur accessibilité, sur lesquels l'intérêt manifesté par le Directeur général de l'UNESCO sera un témoignage essentiel ; ensuite, la mise en application effective d'un code de bonne conduite pour les chercheurs sur une base volontaire, dont les progrès mesurables de l'enseignement de l'éthique des sciences et des techniques à tous les stades de la formation est un élément indispensable.

Autre indicateur important : la gestion optimale des bases de données en éthique notamment à travers l'observatoire mondial d'éthique (GEObs). Enfin, la mise en place de régulations et de capacités nouvelles pour la gestion des crises est également déterminante pour considérer que l'éthique des sciences joue pleinement son rôle. Il s'agit en particulier du développement d'indicateurs d'anticipation et d'outils, issus d'une réflexion objective et indépendante, afin de mettre la démarche éthique au centre du dispositif de gestion des risques technologiques.

Deux écueils doivent en effet être évités : la sur-réglementation, issue d'un alarmisme pas nécessairement fondé, et le laxisme, qui conduit à des abus de confiance inacceptables pour des sociétés démocratiques. ¶

Propos recueillis par John Crowley



Alain Poupidou
Président de la COMEST

© Michel Ravasand/UNESCO

PROGRAMME UNESCO

Éthique des sciences : mobilisation en Afrique



© C. Bruno-Capivert

Sur la route entre Saint-Louis et Dakar, au Sénégal.

Un atelier regroupant des universitaires et des experts en enseignement de l'éthique, originaires du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo s'est tenu, du 3 au 5 décembre 2008, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Sous le patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire, en collaboration avec la Commission ivoirienne pour l'UNESCO et l'Université de Bouaké, un atelier, initié dans le cadre du programme de l'UNESCO pour l'éducation à l'éthique des sciences, s'est tenu dans la capitale ivoirienne, début décembre 2008.

Les participants, originaires de 8 des 15 pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont procédé à l'évaluation des programmes actuels d'enseignement de l'éthique dans les universités de leurs pays. Ils ont également longuement débattu des moyens de renforcer la coopération sous-régionale, afin d'assurer une meilleure prise en compte des questions liées à l'éthique et à la bioéthique dans les politiques publiques de leurs pays.

La présentation d'un programme d'enseignement à l'éthique aux niveaux des licences, masters, doctorats et spécialisations a été l'occasion de discussions et d'échanges d'expériences fructueux autour

d'interrogations fondamentales : À quel niveau du cursus introduire la bioéthique dans les facultés de médecine et autres facultés ? Comment mieux articuler la méthode pluridisciplinaire dans toutes les facultés ? Comment sensibiliser les autorités politiques et académiques et mobiliser les associations d'étudiants en faveur de l'éthique ?

Un autre débat important a porté sur la nécessité d'accorder davantage d'importance aux cultures africaines dans les modules d'enseignement et activités de recherche, au-delà des valeurs éthiques véhiculées par les instruments internationaux. Enfin, des questions d'actualité ont également été soulevées, en particulier celle de la gestion des déchets, chacun ayant en mémoire le scandale du déversement, en août 2006, à Abidjan, de déchets toxiques provenant d'un pétrolier affrété par une multinationale.

Création d'une Chaire UNESCO

À l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été formulées pour :

- le renforcement de la coopération sous-régionale en matière d'enseignement de la bioéthique, de l'éthique scientifique, technologique et environnementale en collaboration avec l'UNESCO ;
- l'établissement d'une Chaire UNESCO à l'Université de Bouaké ;
- la mise en réseau des experts afin de favoriser l'échange d'information et d'expertise entre les pays de la CEDEAO ;
- la formation des formateurs et la sensibilisation des responsables d'institutions étatiques de formation ;
- la mise en commun de ressources éducatives par le biais des TIC ;
- la création et la diffusion de revues en bioéthique et éthique ;
- la sensibilisation des autorités politiques, académiques et du grand public ;
- la garantie de l'indépendance des comités nationaux d'éthique.

Manifestant un réel engouement pour le programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO, les participants ont, par ailleurs, recommandé son renforcement dans les universités et son intégration progressive dans l'enseignement professionnel et technique, en vue de la formation de citoyens respectueux de la dignité humaine, des droits humains, des libertés fondamentales et de l'environnement. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Christophe Dikenou, kc.dikenou@unesco.org, tél. : +221 33 849 23 04

Soutien à l'installation de 4 Comités de bioéthique africains

Quatre ateliers de formation sur les méthodes de travail des Comités de bioéthique se tiendront en Afrique, au cours du 1^{er} semestre 2009. Ils auront lieu au Togo, les 28 et 29 janvier, au Ghana, du 29 au 31 janvier, à Madagascar, du 12 au 14 février, et, enfin, en Guinée, du 6 au 8 avril. Organisés dans le cadre du projet d'assistance aux Comités nationaux de bioéthique (ACB) initié en 2006 par l'UNESCO, ils visent à aider les comités récemment établis à développer leurs propres méthodes de travail et procédures. L'objectif de ces ateliers est, en effet, de clarifier le rôle et la mission de chaque comité, de développer des méthodes de travail claires, d'ébaucher des procédures et de développer des politiques pour l'archivage des données, l'information du public et la mise en réseau. Les expériences et meilleures pratiques des comités déjà opérationnels seront également partagées. ¶

Pour plus d'information, merci de contacter :
Henk Ten Have, h.tenhave@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 38 14

« Redbioetica » : congrès à Córdoba

Plus de 300 personnes, venues de plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ont assisté au 2^e Congrès du réseau de l'UNESCO « Redbioetica », qui se tenait, du 12 au 14 novembre 2008, à Córdoba (Argentine). Organisé avec le bureau de l'UNESCO à Montevideo et le département de bioéthique du Ministère de la Santé de la province de Córdoba, ce congrès fut l'occasion de faire le point sur l'application, dans cette région du monde, de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, adoptée par l'UNESCO en 2005. Rythmé par 9 tables-rondes, plusieurs conférences et présentations de travaux libres, il a réuni, pour la 1^{re} fois, l'ensemble des Chaires UNESCO en bioéthique latino-américaines, permettant de discuter de la manière de renforcer leurs relations avec le « Redbioetica » et le Comité international de bioéthique de l'UNESCO. ¶

Pour plus d'information, merci de contacter :
Julio Carranza, j.carranza@unesco.org,
tél. : + 598 2 413 20 75
Site web : www.redbioeticaunesco.org.mx

Éthique et bioéthique : des notions universelles ?

Deux événements sur l'éthique et la bioéthique en Asie-Pacifique, organisés dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont été l'occasion d'entendre des chercheurs s'interroger sur la dimension universelle de ces sujets et plaider pour l'instauration d'un dialogue intergénérationnel et interculturel.

Du 3 au 7 novembre 2008, se sont tenues, à Bangkok (Thaïlande), la 3^e table ronde sur l'éthique et la bioéthique de l'École Asie-Pacifique de l'UNESCO et la 9^e conférence asiatique de bioéthique sur le thème « Bioéthique en Asie : une vie saine et productive en harmonie avec la nature ».

Ces manifestations, organisées en collaboration avec l'Association asiatique de bioéthique, le Comité indonésien de bioéthique et l'Université Islam Negeri Sunan Kalijaga, se déroulaient dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Elles ont donné l'occasion à de nombreux universitaires, pour la plupart asiatiques, de s'interroger sur le rapport entre universalisme et particularisme, et notamment sur la manière dont des personnes et des pays ayant des histoires culturelles différentes peuvent s'approprier un texte perçu, par eux, comme fortement « eurocentrique ».



Les problématiques éthiques de la recherche biomédicale pose question en Asie.

© DSV/CEFRUNAP

Des études de cas

Des comparaisons entre les différentes approches culturelles ont ainsi été soulevées et enrichies par l'examen des problématiques de la bioéthique telles qu'elles se posent, par exemple, pour l'Islam.

Des analyses et des études de cas détaillées sur des problématiques éthiques en recherche biomédicale – telles que les modalités d'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur la bioéthique et le commerce des organes - ont été présentées. L'exemple a été donné de villages entiers ayant été impliqués dans ce type de commerce sans pour autant bénéficier de ses retombées.

Des discussions approfondies ont, par ailleurs, eu lieu sur les questions éthiques soulevées par les technologies émergentes, telles que les nano et neurotechnologies, ainsi que sur des questions liées au clonage humain et à la gouvernance internationale.

Chercheurs et étudiants ont été encouragés à présenter leurs recherches dans ces domaines, tandis que les décideurs étaient, pour leur part, invités à réfléchir sur la façon dont ils envisagent l'application de la recherche dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Une vision anthropocentrique

Certaines conclusions de ces débats ont mis en avant la nécessité d'approfondir l'étude de l'application de la protection des droits humains universels entre les différentes cultures, tout en prenant en considération les besoins de toutes les générations à vivre dans un environnement sain.

Un appel à clarifier la façon d'équilibrer les droits humains avec l'éthique environnementale a ainsi été lancé, considérant qu'il existe une propension à privilégier une vision du monde anthropocentrique ou égocentrique.

Des centaines d'universitaires, d'étudiants et de décideurs politiques de différents horizons ont plaidé pour l'instauration d'un dialogue intergénérationnel et interculturel, en rapport avec les résultats de la recherche en bioéthique.

Les questions relatives à la mise en commun du savoir et de la connaissance ont été aussi abordées, notamment par le ministre indonésien de la Santé, qui a ainsi souligné la nécessité de partager, sans aucune restriction, les informations de santé publique, en relation notamment avec la grippe aviaire. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Darryl Macer, d.macer@unesco.org, tél. : + 66 2391 0577, ext. 147

OUTILS

Quatre nouveaux volumes de la série *Perspectives sur l'éthique des sciences et des technologies en Asie-Pacifique* viennent d'être publiés par le bureau de l'UNESCO à Bangkok, rassemblant, chacun, plusieurs articles pour la plupart sélectionnés lors de deux tables rondes sur la bioéthique, organisées en 2005 et 2007, dans cette région du monde.



Perspectives de l'éthique médicale en Asie-Pacifique comprend 16 articles sur le consentement éclairé, les Comités d'éthique, la communication, la transplantation d'organes, les médecines traditionnelles et la sélection du sexe.
ISBN 978-92-9223-219-1

Perspectives sur la biotechnologie et la bioéthique en Asie-Pacifique comprend 17 articles sur des questions telles que la dissémination et le développement des OGM, les cellules souches et le clonage, la confidentialité et le « biobanking ».
ISBN 978-92-9223-220-7



Perspectives de l'enseignement de la bioéthique en Asie-Pacifique comprend 33 articles sur l'état de l'éducation à l'éthique dans les universités, les objectifs de cet enseignement, l'évaluation et l'appréciation en termes de niveaux, spécialités et situations.
ISBN 978-92-9223-221-4

Perspectives sur l'éthique de l'environnement en Asie-Pacifique est un recueil de 13 articles sur des thèmes tels que l'éthique de l'eau, la philosophie, la durabilité, la sémantique et le droit des animaux.
ISBN 978-92-9223-218-4 ¶

Pour télécharger ces ouvrages (uniquement en anglais) :
www.unesco.org/index.php?id=publications

DROITS HUMAINS

« Voix des jeunes contre le racisme » : du terrain de foot au Parlement européen

10 recommandations

-
- Inclure une clause de non-discrimination dans les contrats sportifs des athlètes
-
- Créer des prix pour l'équipe/le club/la ville dont les supporters et les joueurs ont un comportement dénué de racisme.
-
- Diffuser des messages publicitaires contre le racisme dans les stades.
-
- Imprimer des slogans contre le racisme sur les boissons vendues dans les stades.
-
- Utiliser des articles commerciaux liés au sport, pour des messages contre le racisme.
-
- Installer des écrans géants, à l'occasion d'événements sportifs publics, et encourager les supporters à fêter ensemble l'événement.
-
- Appliquer des sanctions strictes aux équipes dont le/les joueur(s) serai(en)t responsables d'incidents racistes.
-
- Lancer des campagnes de sensibilisation dans les médias, les écoles, etc., et initier des activités avec des athlètes célèbres.
-
- Organiser des événements sportifs publics multiculturels.
-
- Prendre des mesures permettant aux personnes issues de minorités ethniques, religieuses ou autres de pratiquer le sport de leur choix.
-

Après la remise au Parlement européen de 10 recommandations de la jeunesse contre le racisme dans les pratiques sportives, le projet « Voix des jeunes contre le racisme » devrait encore gagner en visibilité à l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2009.

Lancé en juin 2008 par l'UNESCO, Le FC Barcelone et la Coalition européenne des villes contre le racisme, en partenariat avec le Parlement européen, le projet « Voix des jeunes contre le racisme » encourage les jeunes à lutter contre toutes les formes de discrimination, en s'investissant concrètement dans les actions menées en ce sens par leurs municipalités et en participant à l'élaboration de politiques publiques locales.

Durant plusieurs semaines, cette initiative a ainsi vu se multiplier les échanges dans des écoles, des associations sportives, des Conseils de jeunesse, ou via des forums de discussion en ligne, pour recueillir des propositions favorisant la tolérance, le respect mutuel et la solidarité à travers la pratique sportive. Une délégation de cinq jeunes, âgés de 15 à 18 ans, s'est ensuite rendue, le 6 novembre dernier, à Bruxelles (Belgique), pour présenter à Jàn Figel, Commissaire européen à l'éducation, la formation, la culture et la jeunesse, 10 recommandations, issues de ces consultations, dont celle d'inclure une clause d'adhésion à des pratiques et des comportements non discriminatoires dans le contrat de recrutement des sportifs.

Une clause aux contrats des joueurs

Temps fort de la mise en oeuvre du projet, cet événement ne saurait cependant en constituer qu'une étape, tant la dynamique amorcée semble vouloir s'amplifier. Serguei Lazarev, responsable à l'UNESCO de la lutte contre les discriminations et le racisme, se félicite ainsi que, dans la foulée de l'initiative organisée au Parlement européen, le président du FC Barcelone, par ailleurs vice-président de l'Association européenne des clubs de football, ait annoncé son intention de porter à la connaissance de cette structure – forte de 103 adhérents – la recommandation relative à la mise en oeuvre de la clause concernant les contrats des joueurs.

Vous avez fait partie de la délégation de jeunes qui s'est rendue au Parlement européen. Comment agissez-vous contre le racisme dans votre ville ?

SELIN KAYHAN, Botkyrka (Suède)

« Dans ma commune, il existe, par exemple, des forums où les gens peuvent discuter avec les politiciens et trouver des solutions. Dans nos écoles, la municipalité organise des concours sportifs auxquels des jeunes d'origines différentes participent. Botkyrka utilise beaucoup le sport pour que les gens se rencontrent. D'une manière générale, je crois que, pour combattre le racisme sur les terrains de sport, le mieux serait de contrôler les panneaux que les supporters apportent avec eux dans les stades. Des prix pourraient aussi être décernés aux meilleurs supporters. »

« Le travail qui se fait pour que cette recommandation de la jeunesse soit généralisée partout en Europe est extrêmement positif », souligne-t-il, en annonçant la préparation, d'une manifestation qui devrait donner encore plus de visibilité à ce projet, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le racisme 2009. L'UNESCO travaille, en effet, de concert avec le Barça, pour organiser, à Barcelone, un important événement avant le match qui opposera l'équipe catalane à Malaga, le 22 mars 2009.

Pour l'ancien international de football, Lilian Thuram, qui a rangé ses crampons en juin 2008 et choisi de s'engager encore davantage dans le combat contre le racisme en participant, notamment, à ce projet, il est indispensable de « confronter les jeunes aux questions du racisme, afin qu'ils soient outillés plus tôt pour lutter contre ». L'ancien défenseur considère, ainsi, qu'il y a « urgence de sortir le combat contre le racisme du silence » et confie : « J'aime beaucoup entrer en contact avec les jeunes, pour recueillir leurs visions du racisme. Comme beaucoup d'adultes dans notre société, ils croient en la réalité des races. Pour eux il y a la race jaune, noire, blanche. Pour rigoler je leur dis qu'il y a une race verte ! » ➡



Lilian Thuram entouré de 4 des 6 jeunes délégués au Parlement européen.

e.d.r.

JULIA DUBIEL, Nuremberg (Allemagne)

« Chez moi, le racisme ne s'exprime pas seulement dans le sport, mais aussi dans la vie quotidienne. Et, même si l'influence d'une mairie sur les mentalités est limitée, elle peut mener des campagnes, ou collaborer avec les clubs sportifs locaux, pour combattre le racisme. En fait, je crois qu'il n'y a pas de solution miracle. Nous devons nous servir des valeurs du sport, tel que l'esprit d'équipe, ainsi que de l'influence des sportifs sur les supporters. Cela peut avoir un impact sur l'ambiance qui règne dans les stades. Les comportements racistes devraient être pénalisés de façon plus sévère, qu'il s'agisse de supporters ou de sportifs. Il faut aussi soutenir les clubs de sports dans leurs actions, par exemple à travers la création de prix pour ceux qui ont des comportements exemplaires. »

➔ Revenant sur une rencontre organisée avec des jeunes des clubs de football bruxellois le jour même de l'initiative au Parlement européen, il raconte : « À la question 'Quelles sont les qualités de chaque race?', ils ont répondu 'La race noire court et danse bien, et la jaune est intelligente, forte en mathématique'. Ils ont une approche et une certaine idée de ce qui serait propre à chaque race. Ils ont tendance à classer les gens et en faire des personnes qui fonctionnent selon la couleur de la peau. Ils ne se rendent pas compte que ce sont des notions qui ont été inventées à une période historique déterminée, notamment la colonisation, l'esclavage ». Et Thuram d'ajouter : « La première chose à faire est de déconstruire cette notion de race car il n'y a qu'une espèce humaine : l'homo sapiens. »

« La lutte contre les préjugés et toutes les formes de discrimination est au cœur même du partenariat que l'UNESCO a établi avec la Coalition européenne des villes contre le racisme et le FC Barcelone », insiste, de son côté, Sergueï Lazarev, rappelant que « l'UNESCO a décidé de concentrer ses efforts sur le travail avec les municipalités, car ces dernières possèdent, notamment, des équipes de football qui ont une influence sur les jeunes et qui peuvent relayer le message à faire passer ». Grâce à l'engagement de la Coalition européenne des villes contre le racisme dans ce projet, pas moins de 82 villes, réparties dans 17 pays, sont aujourd'hui concernées. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse ou Konstantinos Tararas, youthvoicesagainstracism@unesco.org

CONFÉRENCE

« Durban II » : l'UNESCO dresse un 1^{er} bilan

Du 20 au 24 avril 2009, se tient à Genève (Suisse) une importante conférence dont l'objectif est d'examiner la mise en œuvre du programme d'action adopté, en 2001, à Durban (Afrique du Sud), à l'issue de la 3^e Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance.

Organisée à Durban, en 2001, la 3^e Conférence mondiale contre le racisme avait été un temps fort du combat contre toutes les formes de discrimination. Au tout début d'un nouveau millénaire, dans une Afrique du Sud post-Apartheid, elle fut l'occasion de souligner combien la xénophobie, le racisme et l'intolérance sont des fléaux bien loin d'avoir été éradiqués.

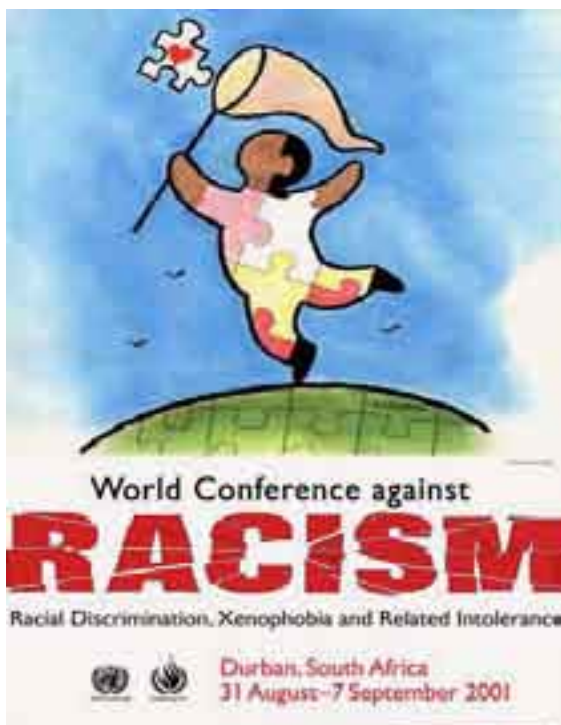
Sous la houlette du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, qui assurait le Secrétariat général de la conférence, une déclaration commune et un plan d'action en 219 points avaient été adoptés. Ce dernier s'alarmait de « l'apparition et de la persistance de formes contemporaines plus subtiles de discrimination », et priaient tous les acteurs intervenant sur la scène internationale d'édifier un ordre international plus juste.

Un par un, le plan d'action de Durban pointait les défis à relever : de la reconnaissance de l'apport des migrants au développement économique et culturel des pays d'accueil comme des pays d'origine, à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, en passant par la mise en place de politiques publiques étayées par des données statistiques fiables.

Ce plan précisait, très explicitement, l'entité la plus à même de répondre à ces défis, parmi les États, les organisations intergouvernementales, les ONG et les différentes agences des Nations Unies. Moins de 10 ans plus tard, sa mise en œuvre va être examinée, du 20 au 24 avril 2009, lors d'une conférence, à Genève (Suisse), qui sera l'occasion de mesurer la contribution de l'UNESCO à l'exécution de ce programme.

Durban avait, en effet, offert à l'Organisation l'opportunité de renouveler et de renforcer son combat contre les discriminations et l'exclusion, incitant ses États membres à adopter, en septembre 2003, une nouvelle « Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance », qui, depuis, guide l'ensemble des projets développés sur ce sujet. ➔

© D.R.



➔ En identifiant – entre autres thèmes prioritaires – le développement de la recherche scientifique et de la réflexion (notamment sur les formes contemporaines de racisme et de discrimination), l'élaboration de matériel pédagogique, la préservation de la diversité des sociétés multiculturelles, ou encore la définition d'indicateurs statistiques pour mesurer le racisme et les discriminations, cette nouvelle stratégie reconnaissait clairement la complexité d'un combat qui doit se mener sur différents fronts.

Des données statistiques fiables

Au cœur même du mandat de l'UNESCO, la promotion des droits humains, l'égalité entre les hommes et les femmes, ou encore le dialogue des cultures et des civilisations, sont, de fait, inscrits dans tous les programmes de l'Organisation, depuis son origine.

Mais si, depuis Durban, de nouvelles approches visant à intégrer l'enseignement aux droits de l'homme et l'enseignement interculturel dans tous les systèmes éducatifs, ont, par exemple, été mises en place par le secteur de l'Éducation – ou que des projets se poursuivent, tels « La route des esclaves » développée par le Secteur de Culture depuis 1994 – c'est peut-être dans le domaine des sciences sociales et humaines que l'UNESCO aura su répondre, de manière très innovante, à l'appel lancé lors de la 3^e conférence mondiale contre le racisme.

Cette dernière enjoignait, en effet, « vivement », les États à adopter et à mettre en oeuvre des politiques de développement social fondées sur des données statistiques fiables (point n°176), insistant, à de nombreuses reprises, sur l'urgence et la nécessité de définir et de développer des plans d'action contre le racisme, à tous les niveaux.

En charge du programme de lutte contre le racisme de l'UNESCO, le Secteur des sciences sociales et humaines –

dont l'une des priorités est, précisément, de renforcer le lien entre la recherche en sciences sociales et l'élaboration des politiques publiques – a donc décidé de lancer, en 2004, un appel aux villes du monde pour la mise en place de coalitions régionales contre le racisme et les discriminations.

Tenant compte de l'élargissement des compétences des autorités locales et de leur capacité à agir au plus près du terrain, cette initiative visait à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences pour améliorer leurs politiques publiques de lutte contre le racisme.

Ainsi, entre 2004 et 2008, 6 coalitions régionales ont été établies – chacune d'entre elles s'étant dotée de son propre « Plan d'action en 10 points » pour répondre aux formes de discrimination spécifiques à chaque région –, et 1 coalition internationale a vu le jour.

À travers ce réseau, de nouveaux partenariats, à l'échelle locale comme à l'échelle régionale, ont pu être conclus, comme celui passé entre la Coalition européenne et la Fondation du FC Barcelone.

Une série d'études a également été lancée pour contribuer, notamment, à la définition d'indicateurs permettant de combattre plus efficacement le racisme, à travers des politiques publiques locales. Des sujets de recherche, tels que les discriminations liées au VIH/Sida font l'objet d'une attention particulière, et la participation des jeunes, tant à la recherche qu'à l'action, est encouragée. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Serguei Lazarev, s.lazarev@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 29

Vous avez fait partie de la délégation de jeunes qui s'est rendue au Parlement européen. Comment agissez-vous contre le racisme dans votre ville ?

AMAN MELLES, Botkyrka (Suède)

« Le racisme est une affaire très complexe. Nous avons réussi à faire avancer les choses mais il reste du pain sur la planche. J'espère qu'un jour les gens seront jugés selon leurs actes et non pas selon leur physique. Combattre le racisme sur les terrains de sport n'est pas facile du tout. Les comportements racistes sont un problème largement répandu. La dureté des conséquences en cas de dérives, peuvent les prévenir.

Avec les autres jeunes, nous nous sommes mis d'accord sur une liste de recommandations. Nous avons proposé d'inclure une clause antiraciste dans le contrat des professionnels du sport et le président du FC Barcelone nous a soutenu. Des sanctions collectives pour les équipes dans lesquelles certains joueurs ont montré des comportements inappropriés peuvent aussi être efficaces. »

Amérique latine

La 2^e conférence générale annuelle de la Coalition des villes latino-américaines et caribéennes contre le racisme s'est tenue, du 17 au 19 novembre 2008, à Santo André (Brésil). Venues de plusieurs pays de la région, des élus municipaux et nationaux, des universitaires, ainsi que des représentants de la société civile et de divers groupes d'intérêts ont échangé, à travers plusieurs panels, sur l'actualité du combat antiraciste, notamment dans les zones urbaines. L'événement majeur de la conférence fut la présentation du programme d'activités de la Coalition pour la période 2008-2009, par la ville de Montevideo, « chef de file » du réseau. Articulant initiatives individuelles, bilatérales et régionales, ce programme entend concrétiser les 10 engagements du plan d'action, adopté par les municipalités fondatrices de cette coalition, en 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Marcello Scarone Azzi,
m.scarone@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 41 96



© D.R.

RÉSEAUX REGIONAUX

Coalition des villes canadiennes : Edmonton et Windsor en action

Le dynamisme des signataires de la Coalition des municipalités canadiennes unies contre le racisme et la discrimination, s'illustre à travers le processus d'élaboration très participatif du nouveau plan d'action de la Ville d'Edmonton et le festival intergénérationnel organisé autour du thème prometteur de « Windsor tous unis ! ».

À la fin de l'année 2008, le conseil municipal d'Edmonton, capitale de la province canadienne d'Alberta, a approuvé le plan d'action pour Edmonton contre le racisme et le financement pour sa mise en œuvre après un processus de consultation publique.

Le Comité « Edmonton sans racisme », mis sur pied lorsque la municipalité a envisagé d'adhérer à la Coalition des villes canadiennes contre le racisme et la discrimination, inclut les secteurs aussi divers que l'éducation, les services de police, les communautés autochtones, des ONG et les autres niveaux de gouvernement. C'est ce comité qui a piloté le processus de consultation pour que le plan tienne compte du point de vue des citoyens, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables aux actes de racisme.

Articulé autour de 6 domaines-clés – éducation, emploi, police, logement, médias et jeunesse – le plan d'action appelle à une sensibilisation accrue des citoyens, une vigilance à toute épreuve contre le racisme, ainsi qu'à une meilleure coordination de la réponse publique locale aux actes de haine.

Durant les trois prochaines années, les plus hauts représentants des administrations concernées par ces principaux domaines d'intervention formeront une entité de gouvernance, qui supervisera différents groupes de travail chargés de mettre en œuvre le plan d'action, avec l'intention de favoriser le sentiment d'appartenance de tous dans la ville.

La municipalité d'Edmonton a été invitée, par la Commission canadienne pour l'UNESCO, à dépêcher un représentant au 4^e Forum urbain mondial (lire p. 21). Ce dernier s'est donc rendu à Nanjing (Chine), fin 2008, afin d'y partager l'expérience d'Edmonton dans l'élaboration de son plan d'action contre le racisme et présenter

AMÉLIE GERICKE, Erlangen (Allemagne)

« Dans ma ville, il existe un parti politique qui est contre les étrangers. Le gouvernement de la Bavière envisage de lancer une campagne pour le bannir. Notre conseil municipal essaie aussi d'informer et de sensibiliser le public afin d'éviter les erreurs du passé. C'est le point le plus important à mon avis. Mais, pour combattre le racisme sur les terrains de sport, la solution est d'être plus sévère. Des pénalités devraient être imposées, non seulement aux joueurs qui sont responsables des actes racistes, mais sur toute l'équipe. Les supporters devraient être sortis du stade s'ils commettent des actes pareils. C'est la seule manière d'être pris au sérieux. »

le processus de développement de la Coalition des villes canadiennes contre le racisme et la discrimination.

Au même moment, dans une autre province du Canada – l'Ontario – la Ville de Windsor qui s'était jointe à la Coalition en 2006 – confirmait, elle aussi, sa détermination à combattre le racisme en organisant, pour la 3^e année consécutive, un week-end sur le thème « Windsor tous unis ! ».

Grâce à l'association de la Ville, du « Comité pour la race et les relations ethnoculturelles » et du « Comité de travail », intitulé « La Jeunesse pour l'UNESCO », un concert de diversité et un rassemblement ont eu lieu les 17 et 18 octobre derniers.

À travers deux jours de fête, d'expression artistique et de réflexion, les organisateurs entendaient inviter les jeunes avec leurs familles de Windsor et du comté d'Essex à prendre part à la vie communautaire, profitant de leur présence en nombre pour les informer sur les efforts des partenaires de la Coalition, sensibiliser sur les problèmes de racisme et de discrimination et favoriser de nouvelles collaborations pour mieux vivre ensemble.

L'événement, qui a attiré environ 600 jeunes et leurs familles depuis son lancement en 2006, fut l'occasion de partager leur créativité et d'établir des contacts avec les organisations locales engagées dans la lutte antiraciste. En février 2009, la 2^e Nuit des galeries d'art de Windsor devait leur fournir une nouvelle opportunité de partager leurs regards et opinions pour une société multiculturelle, en exposant leurs peintures, sculptures et photos, ou en projetant leurs courts-métrages autour de ce thème. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse, k.guse@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 44 62



Afrique

Après l'annonce de sa création pendant le sommet Africités, qui s'est tenu à Nairobi (Kenya), en septembre 2006, la Coalition de villes africaines contre le racisme et les discriminations tiendra son 1^{er} rassemblement général dans la ville de Durban (Afrique du Sud), en mars 2009. Le choix d'engager l'action dans cette sous-région, où les infrastructures et l'intérêt pour la Coalition sont les plus forts, devrait permettre d'obtenir des résultats positifs rapidement afin d'étendre le travail sur le reste du continent. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Marcello Scarone Azzi, m.scarone@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 41 96

CAMPAGNE



Clôture de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Après 14 mois de manifestations décentralisées, la campagne de l'UNESCO pour le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme s'achève, en février 2009, avec la création du Centre international pour la promotion des droits de l'homme, à Buenos Aires (Argentine).

Lancée le 10 décembre 2007, depuis le Siège de l'Organisation, à Paris, la campagne de l'UNESCO pour commémorer le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme devait s'achever, mi-février 2009, en Argentine, par la signature d'un accord portant création d'un centre international de promotion des droits humains, qui ouvrira ses portes en 2010 à Buenos Aires.

Durant plus d'une année, cette commémoration aura mobilisée l'ensemble des secteurs, bureaux et réseaux de l'UNESCO avec l'ambition de multiplier les manifestations, sur tous les continents, afin de promouvoir les droits recon-

nus par la Déclaration et interroger leur effectivité auprès du plus large public possible.

Le pari a été tenu. La plupart des débats et manifestations décentralisés. La jeunesse associée. Mais même si cette campagne avait pour intérêt d'étaler sur 14 mois les activités autour de cet anniversaire, rien n'aurait pu empêcher que le mois de décembre 2008 soit un mois particulier, et le 10 décembre – Journée mondiale des droits de l'homme – une date à part.

L'urgence du passage à l'acte

Au Siège de l'UNESCO, il est 15 heures, lorsque ce mardi 10 décembre 2008 – 60 ans, jour pour jour, après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme –, le Directeur général de l'Organisation, Koïchiro Matsuura, s'avance sur l'estrade de la salle 1 pour remettre le prix UNESCO / Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme à l'ambassadeur français Stéphane Hessel.

À ses côtés : Janusz Symonides, Président du jury ; Rama Yade, Secrétaire d'État française chargée des Affaires étrangères et des droits de l'homme ; Iñaki Azkuna, Maire de Bilbao ; et Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO chargé des sciences sociales et humaines. La salle est comble. L'émotion palpable. Loin

d'inviter à tourner le regard vers le passé, le lauréat, qui fut l'un des rédacteurs du texte, parle du monde d'aujourd'hui, de ces droits qui devraient, déjà, être traduits dans la réalité. Symbole de l'urgence du passage à l'acte qu'il revendique, la mention d'honneur du Prix UNESCO / Bilbao revient au mouvement international ATD Quart Monde, et avec lui à ces milliers d'anonymes qui combattent la pauvreté, au quotidien, sur le terrain.

Le Directeur général de l'UNESCO insiste, en parlant des lauréats : « Ils incarnent différents visages de notre message en faveur de la justice et de la dignité pour tous ». ➡



3^e Conférence internationale du Caire : les droits humains entre rhétorique et réalité

L'UNESCO et le Conseil national égyptien pour les droits de l'homme, présidé par Boutros Boutros-Ghali, ont co-organisé, les 1^{er} et 2 décembre 2008, la 3^e Conférence internationale du Caire (Égypte) sur le thème : « La Déclaration universelle des droits de l'homme, 60 ans après : entre rhétorique et réalité ».

Rassemblant des Institutions de droits humains africaines et arabes, des ONG et des experts impliqués dans la promotion de la démocratie et des droits humains, cette rencontre a été rythmée par 6 sessions de travail et fut l'occasion pour Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO chargé des sciences sociales et humaines, de plaider pour l'établissement d'un Forum arabo-africain de dialogue pour la démocratie et les droits humains susceptible de favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les pays des deux régions.

Les représentants des Institutions nationales des droits humains, des ONG et des parlements africains et arabes ont, de leur côté, saisi l'opportunité de cette 3^e Conférence pour dresser le bilan de la mise en acte des idéaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en rapport avec les défis auxquels l'Afrique et les États arabes sont confrontés.

Organisée dans le cadre des activités de commémoration du 60^e anniversaire de cette Déclaration, la rencontre était placée sous la présidence de Suzanne Mubarak,

Première Dame d'Égypte, et a été ouverte par les interventions du Secrétaire général de la Francophonie, du Président du Conseil exécutif de l'UNESCO, du Président du Parlement panafricain, de l'Orateur de l'Assemblée du peuple égyptien, ainsi que de celles des représentants du bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, de l'Union africaine et de l'Organisation internationale du travail. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Mouflida Goucha, m.goucha@unesco.org, ou Vladimir Volodine, v.volodine@unesco.org



Détail d'un fresque réalisée par des jeunes marocains, à Rabat, pour le 60^e anniversaire de la Déclaration.



© unesco Rabat © Zaza Melimaida

Réunion à Rabat sur les droits culturels au Maghreb et en Égypte

Des experts en droits culturels se sont réunis, les 18 et 19 décembre 2008, à Rabat (Maroc), dans le cadre des activités du Réseau arabe de recherche-action sur les droits économiques, sociaux et culturels (Aradesc), afin de partager les résultats de plusieurs études menées, ces derniers mois, sur l'état de ces droits en Algérie, en Égypte, en Lybie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. L'examen de ces études – qui devraient être publiées dans le courant de l'année 2009 – a permis de dresser un véritable état des lieux des droits culturels au Maghreb et en Égypte, d'identifier les différentes approches conceptuelles et de mesurer la mise en œuvre des lois, les politiques et les pratiques en vigueur, tout en mettant en exergue les obstacles à la réalisation de ces droits.

En l'occurrence, a été particulièrement privilégiée l'observation du droit à l'éducation, à la propriété intellectuelle, à l'information, en même temps que la diversité culturelle et linguistique, la participation à la vie culturelle, la liberté religieuse, le recours aux langues nationales dans la justice, ainsi que l'identité et l'utilisation des prénoms.

À l'issue de la réunion, des recommandations ont été formulées qui mettent l'accent, entre autres, sur la diversité culturelle comme facteur important de paix et de stabilité, et sur la nécessité d'harmoniser le discours politique, les lois et les pratiques pour une meilleure protection et jouissance des droits culturels. Cette réunion était organisée par le bureau de l'UNESCO à Rabat et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Fribourg, Allemagne) et l'Institut arabe des droits de l'homme (Tunis, Tunisie).

Outre les spécialistes invités, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, ainsi que des représentants des Institutions nationales de droits humains, d'ONG, de Chaires UNESCO, de diverses universités et de centres de recherche de la région participaient à cette rencontre. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Souria Saad Zoy, s.saad-soy@unesco.org.ma,
tél. : +212 37 67 03 72-4
Site web : www.unesco.ma/aradesc

➔ Quelques minutes plus tôt, Pierre Sané, saluant la Déclaration comme « le premier instrument universel qui reconnaît la dignité inhérente de tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables », avait déjà évoqué ce « message », soulignant : « La pauvreté vide la dignité et l'extrême pauvreté vide les droits humains ». Quatorze mois pour convaincre de cette vérité ne sauraient suffire, pas plus que 60 ans pour concrétiser ces droits.

Dans une autre salle du même bâtiment, les travaux d'une table ronde, intitulée « Vers la mise en œuvre d'une éducation aux droits de l'homme », ont été suspendus quelques heures pour que les participants puissent prendre part à la cérémonie. Représentants des ministres de l'Éducation des États membres de l'UNESCO, chercheurs et universitaires venus du monde entier écoutent attentivement. Ils reprendront, dès le lendemain, les discussions engagées dans la matinée.

Des partenaires incontournables

Également présents au Siège de l'UNESCO, ce 10 décembre 2008 : 25 délégations des Clubs UNESCO d'Europe et d'Amérique du Nord, venus participer au 2^e congrès de la Fédération européenne des Clubs UNESCO, organisée par la Fédération française, du 10 au 13 décembre. Pour ces partenaires incontournables de l'UNESCO sur le terrain, cette rencontre devait être l'occasion de redéfinir leurs priorités d'action et aura mis en exergue le besoin de renforcer la connaissance qu'ils ont des dispositifs et programmes de l'Organisation en matière de droits humains et de diversité culturelle. Mais, pour 600 jeunes membres et animateurs des clubs français, la tenue de ce congrès, à la suite de la remise du Prix UNESCO / Bilbao, aura aussi offert une opportunité : celle de débattre sur la citoyenneté européenne en présence de Stéphane Hessel.

Deux jours plus tard, les Clubs UNESCO d'Afrique se réunissaient, eux aussi, à Bamako (Mali), pour un séminaire régional, inauguré par le Chef de l'État malien, Amadou Toumani Touré. Plus de 800 participants, de plus de 30 pays d'Afrique, devaient y examiner les modalités de contribution de ces instances à la promotion des droits humains et adopter un plan d'action pour les 3 ans à venir.

En réalité, des droits humains et de l'action, tout au long du mois de décembre, il aura été question. Les très nombreuses manifestations, organisées durant ce « mois-anniversaire », par les commissions nationales pour l'UNESCO et les délégations des États membres auprès de l'Organisation, contribuèrent, elles aussi, à nourrir la réflexion autour des 4 principaux droits relevant des domaines de compétence de l'UNESCO : le droit à l'éducation (article 26), le droit de prendre part à la vie culturelle (article 27), le droit à la liberté d'expression (article 19), et le droit de participer aux progrès scientifiques et de bénéficier de leurs applications (article 27).

Au Siège de l'Organisation, décembre s'était ouvert par une table ronde organisée, le 3, par le Mouvement des Pays Non-Alignés, et qui fut marquée par des échanges animés sur le rapport entre droits humains, universalité et diversité culturelle.

Le 8 décembre, la projection d'un documentaire du réalisateur français Aubin Hellot consacré à René Cassin rendait un vibrant hommage aux architectes de la Déclaration universelle, tandis qu'une exposition de la photographe Jacqueline Roche allait, jusqu'au lendemain de la remise du Prix UNESCO / Bilbao, accueillir les visiteurs avec 30 portraits de grands sportifs français, illustrant chacun un article de ce texte fondateur. ¶

Coraline Bardinat

Pour plus d'informations, merci de consulter :
www.unesco.org/shs/humanrights/udhr_60anniversary



© UNESCO Rabat

Pier Ferdinando Casini : « Pas de démocratie sans partenariat hommes-femmes »

À l'occasion de la Journée des femmes 2009, *SHSregards* publie un entretien réalisé avec Pier Ferdinando Casini, juste avant qu'il ne quitte ses fonctions de Président de l'Union interparlementaire (UIP), en octobre 2008.

Invité à exposer le rôle joué dans la promotion des droits humains par cette organisation qui fédère plus de 150 parlements à travers le monde, il souligne que la participation des femmes à la vie politique est en train de modifier les priorités politiques dans le monde entier et affirme une conviction forte :

« Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques ».

Quels sont les principaux objectifs de l'Union interparlementaire ?

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements qui compte aujourd'hui 154 parlements parmi ses membres. Elle promeut la paix, le dialogue et la démocratie, et s'emploie à renforcer l'institution parlementaire.

Elle a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de principes démocratiques de gouvernance et dans l'établissement de normes internationales en matière d'élections libres et régulières, dans le fonctionnement des systèmes multipartites.

L'expertise de ses membres lui permet d'apporter conseils et appui technique aux pays en transition politique ou en situation d'après conflit. Ces dernières années, l'UIP a ainsi joué un rôle actif dans la mise en place des systèmes parlementaires de plus de 50 pays, dont l'Afghanistan, l'Albanie, la Guinée équatoriale, l'Irak, le Nigeria, le Pakistan, le Rwanda, Sri Lanka, le Timor-Leste et l'Uruguay.

ENTRETIEN



© F. Giarz/UiP

« Le Rwanda est désormais le pays qui compte le plus grand nombre de femmes au Parlement, avec 56,33% d'élues, devant la Suède avec 47%. »

Quels types d'actions conduit l'UIP pour défendre et promouvoir les droits humains ?

Elles sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, l'UIP aide les parlementaires – une communauté forte de plus de 40 000 personnes – à représenter leurs électeurs. En 1976, elle a créé le Comité des droits de l'homme des parlementaires, qui a pour mission d'enquêter sur des plaintes pour violation de leurs droits. Depuis, le Comité a examiné plus de 500 cas dans une centaine de pays et, a pu, bien souvent, trouver une issue satisfaisante.

Il existe, par ailleurs, une Commission permanente de l'UIP qui se consacre entièrement à l'étude de questions relatives à la démocratie et aux droits de l'homme. Ses recommandations impliquent un suivi parlementaire afin de consolider et de renforcer le respect des libertés fondamentales dans les législations nationales.

Pour permettre aux parlements nationaux d'être plus efficaces en matière de droits humains, l'UIP organise également, depuis 2004, une réunion annuelle des membres d'instances parlementaires chargées des droits de l'homme. Elle a aussi lancé un projet à l'intention des parlementaires des pays d'Afrique francophone pour les assister dans leur travail de la mise en œuvre des recommandations des traités de l'ONU relatifs aux droits de l'homme visant à l'adoption de nouvelles lois ou à la modification des lois existantes. ➡



Pier Ferdinando Casini :

Agé de 54 ans, Pier Ferdinando Casini a présidé l'Union interparlementaire, d'octobre 2005 à octobre 2008, date à laquelle il a été remplacé dans cette fonction par Theo-Ben Gurirab, actuel Président de l'Assemblée nationale de la République de Namibie. Licencié en droit, auteur de plusieurs essais portant sur la politique internationale, la vie parlementaire italienne, ou encore la constitution européenne, M. Casini est, depuis 1983, régulièrement réélu député de la République italienne. Au cours de ses différents mandats nationaux, il a été membre, entre autres, des commissions des Affaires étrangères et de la Défense du Parlement et assura la vice-présidence de la Commission parlementaire d'enquête sur le terrorisme en Italie. En 2001, il présida également la Chambre des Députés italienne.

↳ Comment cette organisation aide-t-elle à articuler les débats nationaux et internationaux ?

L'UIP tient deux assemblées par an, qui sont, pour les parlementaires venus de toutes les régions du monde, un espace unique leur permettant de confronter leurs expériences et de traiter des grands thèmes d'actualité d'intérêt général. Elles sont également une occasion pour les délégations des parlements membres de l'UIP d'organiser des rencontres bilatérales, et de renforcer ainsi la diplomatie parlementaire.

Par exemple, lors de l'assemblée qui s'est tenue en avril 2008 au Cap, en Afrique du Sud, plus de 1 200 délégués ont débattu de la lutte contre la pauvreté, de l'équilibre entre sécurité nationale et libertés individuelles, des politiques étatiques et de l'aide étrangère, sans oublier les questions relatives aux travailleurs migrants, à la traite des êtres humains, à la xénophobie et aux droits humains.

Tout au long de l'année, nous organisons aussi des conférences spécialisées, des réunions régionales et des séminaires dans les différentes régions du monde. Une Conférence parlementaire s'est ainsi tenue, en 2007, en partenariat avec le Parlement européen, sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La même année, une réunion parlementaire a également eu lieu, à Manille, pour débattre du VIH/Sida.

L'UIP a-t-elle eu l'occasion de s'appuyer sur des études conduites par des scientifiques ?

Bien entendu. L'assemblée du Cap a, par exemple, été le cadre de lancement d'un important rapport, produit en partenariat avec de nombreuses organisations. Cette publication a été l'occasion de rassembler des experts mondiaux de la santé, des responsables politiques et des parlementaires du monde entier pour débattre de l'urgence d'accélérer les mesures permettant d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Intitulé *Conduire le changement pour le bien des mères, des nouveaux-nés et des enfants*, ce rapport révèle, en effet, que seule une fraction des 68 pays en développement – qui représentent pourtant 97% des cas de mortalité maternelle et infantile dans le monde – a enregistré des progrès suffisants pour assurer les soins de santé essentiels qui permettent de sauver la vie à des femmes, des nourrissons et des enfants.

À l'issue du débat, un engagement fort a été pris par les législateurs, les représentants d'organisations telles que l'UNICEF et l'OMS, mais également par des médecins et des journalistes spécialisés de la revue *The Lancet*, en faveur de la campagne « Compte à rebours 2015 ».

S'agissant de l'UIP, cet engagement ne restera pas lettre morte, puisqu'une évaluation de ce qui aura été fait en 2008, au niveau national, pour combattre la mortalité maternelle et infantile, sera présentée lors de la prochaine assemblée de l'UIP, qui se tiendra du 5 au 10 avril 2009, à Addis-Abeba en Éthiopie.

Mais ce n'est là qu'un des nombreux exemples de la collaboration entre experts et parlementaires travaillant pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

L'UIP publie elle-même de nombreux rapports et études. Cherchez-vous ainsi à influencer sur les stratégies politiques nationales ?

La publication d'ouvrages utiles à la décision politique est effectivement une activité importante de l'Union interparlementaire. En matière de statistiques sur les femmes dans les parlements, l'UIP est d'ailleurs devenue la référence. La promotion d'une participation accrue des femmes à la vie politique est même l'un des programmes qui donne une grande visibilité à notre organisation.

Pour l'UIP, il ne saurait en effet y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques. Nous savons, en effet, que, même si de plus en plus de femmes occupent des fonctions politiques élevées, plus de 80% des élus dans le monde sont des hommes.

Une très récente étude de l'UIP, intitulée *Égalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements*, montre que la participation des femmes à la vie politique est en train de modifier les priorités politiques dans le monde entier. La présence des femmes dans les parlements commence à se faire sentir et à redéfinir les projets politiques.

L'UIP suit donc non seulement les progrès des femmes en politique à travers le monde, mais, en outre, elle met sur pied des séminaires en faveur des candidats, hommes et femmes, lors d'élections qui se tiennent dans des pays en développement et des démocraties émergentes qui favorisent l'égalité des genres. Un séminaire de ce type a notamment été conduit au Rwanda, et cela a porté ses fruits, puisque le Rwanda est désormais le pays qui compte le plus grand nombre de femmes au Parlement, avec 56,33% d'élues, devant la Suède avec 47%.

Quel type de relations entretenez-vous avec l'UNESCO ?

L'UIP et l'UNESCO ont signé un accord de coopération en 1997. En 2003, dans le cadre de ce partenariat, nous avons lancé un réseau parlementaire et publié conjointement un *Guide de la pratique parlementaire** destiné à aider le secrétariat, mais aussi les réseaux de l'UNESCO, à mieux comprendre le fonctionnement des parlements nationaux. L'UIP a ainsi apporté à l'UNESCO et à ses Commissions nationales un éclairage unique sur les parlements qui devrait permettre de rendre encore plus efficace la collaboration entre l'Organisation et ses États membres.

Propos recueillis par Nfaly « Vieux » Savané

* *Guide de la pratique parlementaire*
24 p., UNESCO/UIP, 2003. ISBN 92-9142-174-X
Téléchargeable en anglais, en arabe ou en français sur :
<http://unesdoc.unesco.org>

GRANDS LACS D'AFRIQUE

Rendez-vous au Kenya contre les violences faites aux femmes

À l'initiative du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, deux rendez-vous importants pour les femmes de la région africaine des Grands Lacs se tiendront à Mombasa (Kenya), début avril 2009. Un mois après la Journée mondiale des femmes, ils mettront en exergue l'urgence d'agir contre les violences faites aux femmes.

Toutes entières dédiées aux stratégies à mettre en place pour lutter contre les violences faites aux femmes dans la région des Grands Lacs africains, deux réunions se dérouleront, du 5 au 9 avril 2009, à Mombasa (Kenya).

D'un côté, le 2^e Forum des ministres des Affaires féminines des pays des Grands Lacs sera l'occasion d'examiner la mise en œuvre du plan d'action adopté lors d'une 1^{re} rencontre ministérielle, qui s'est tenue à Kinshasa (RDC), en juillet 2008.

Il devrait, notamment, permettre de mesurer l'état d'avancement du projet de création d'un centre de recherche et de documentation pour les femmes de cette région, dont on sait déjà qu'il devrait fonctionner comme une « tête de réseau » couvrant tous les pays des Grands Lacs, à partir de Kinshasa, en favorisant la mise en

relation de l'ensemble des « corps associés » au niveau national.

Les principaux partenaires impliqués dans ce projet – que sont, outre l'UNESCO et les gouvernements des pays concernés : le Fonds des Nations Unies pour la population, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine pour le développement –, seront présents à Mombasa, où seront communiqués les résultats des consultations nationales menées, depuis 6 mois, pour déterminer les domaines et les activités prioritaires du futur centre.

De fait, l'ensemble des participants au 2^e Forum des ministres des Affaires féminines de la région des Grands Lacs pourrait se joindre à un autre événement organisé au même moment.

Briser le mur de connivences

À l'initiative du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, chercheurs et acteurs politiques sont en effet invités à dialoguer, en marge du Forum, autour des résultats de 13 études qui mettent au jour les différentes formes de violence subies par les femmes de la région, en tentant d'apporter une reconnaissance et une réponse juridiques aux exactions commises, et de briser la loi du silence et le mur de connivences qui contribuent, souvent, à assurer l'impunité aux agresseurs.

Constituant une opportunité exceptionnelle de transformer des recommandations scientifiques en actions politiques, ce « Dialogue » s'inscrit dans la démarche développée par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO afin d'orienter les résultats de la recherche vers la formulation de politiques publiques permettant, dans ce cas précis, de renforcer les droits des femmes.

Dans la région des Grands Lacs, elles ont été des dizaines de milliers à subir d'insupportables sévices. Mais, partout, les femmes sont aujourd'hui les premières victimes de la violence, comme elles le sont de la pauvreté.

Selon le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 1 femme sur 3 dans le monde a été, est, ou sera battue, maltraitée ou violée au moins une fois dans sa vie. Pour elles-mêmes, et pour les sociétés dans lesquelles elles vivent, les conséquences sont multiples, profondes et dévastatrices. De fait, cette



© UNESCO

Lauren Child nommée Artiste de l'UNESCO pour la paix

Le 12 décembre 2008, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a nommé Lauren Child Artiste de l'UNESCO pour la paix, à l'occasion d'une cérémonie en présence du Président de la Conférence générale de l'Organisation et de l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

Saluant la contribution de cette célèbre auteure britannique au développement des enfants à travers l'éducation et l'art, il a souligné combien l'UNESCO avait besoin de talents de ce genre, qui représentent « une chance unique de s'adresser directement aux enfants, dans un langage qui leur parle, avec un sens de l'imaginaire qui correspond au leur ». Lauren Child s'est, pour sa part, déclarée « honorée de travailler avec l'UNESCO », dont « les programmes changent la vie d'enfants à travers le monde ». Elle est, en effet, déjà très engagée aux côtés du programme de l'UNESCO pour l'éducation des enfants en détresse, auquel elle cède, durant 3 ans, ses droits d'auteur sur le livre *That Pesky Rat*. Lauren Child contribue également à la sélection des projets de ce programme qui bénéficient aux enfants les plus démunis. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter : www.unesco.org/shs/fr/childreninneed

violence est un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité des genres, de la paix et du développement.

Lors de la 32^e Conférence générale de l'Organisation, les États membres de l'UNESCO avaient d'ailleurs appelé à un renforcement de l'action en faveur des femmes et des enfants des pays en situation de conflit et de post-conflit.

Plus récemment, le Conseil de Sécurité des Nations Unies s'est exprimé sur le cas précis des conflits armés, adoptant, en 2008, la Résolution n°1820 dans laquelle il stigmatise le viol et toutes les formes de violence sexuelle comme pouvant « constituer un crime de guerre », « un crime contre l'humanité », et souligne que « des mesures efficaces tendant à prévenir et réprimer ces actes de violence sexuelle peuvent contribuer grandement au maintien de la paix et de la sécurité internationales ». ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Chifa Tekaya, c.tekaya@unesco.org, tél. : + 33 1 45 68 47 20



© Onu Photo / Marjorie Perret

1 femme sur 3 est maltraitée, battue ou violée une fois dans sa vie ...

Les Caucasiennes invitées à s'investir en politique

Le Centre de Derbent pour la réhabilitation socio-psychologique et la culture de la paix, et le Réseau caucasien pour l'éducation civique des femmes et des enfants, ont organisé, les 10 et 11 novembre 2008, une conférence sous-régionale sur la participation des femmes à la vie politique dans le Caucase, à laquelle a participé la championne de tennis russe Vera Zvonareva.

Une conférence visant à renforcer la place des femmes du Caucase dans la vie publique s'est tenue, en novembre dernier, à Derbent, en République du Daghestan (Fédération de Russie).

Dans une région du monde où les femmes auraient tendance à être cantonnées à des places « traditionnelles », la présence, au 2^e jour de la conférence, de la championne russe de tennis Vera Zvonareva témoignait des possibilités offertes aux jeunes femmes de réussir au plus haut niveau, dans tous les domaines.

Durant deux jours, les soixante participants à cette rencontre, venus d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie et du District fédéral du sud de la Russie, n'ont d'ailleurs pas dit autre chose. Ensemble, ils ont partagé leurs expériences et les meilleures pratiques de leurs pays respectifs en matière d'implication des femmes dans la vie politique, et ont formulé, à l'issue de leurs travaux, des recommandations sur le contenu, le format et la méthodologie nécessaires pour que des recherches en sciences sociales soient bien menées sur ce sujet.

Ces recommandations devraient être intégrées aux Actes du colloque qui seront publiés, courant 2009, dans la collection des documents d'orientation politique du programme MOST de l'UNESCO, et où l'on devrait également retrouver les principales interventions des participants à la conférence.

Parmi eux : le Maire de Derbent, le Vice Porteparole du Parlement et le Ministre de l'Éducation physique et du Sport du Daghestan, les Médiateurs de la République du Daghestan et de l'Azerbaïdjan, de nombreux représentants de la communauté académique, dont plusieurs experts des questions de genre, ainsi que les représentants des ONG membres du Réseau caucasien pour l'éducation civique des femmes et des enfants, très actif dans la région.



Le rôle des femmes pour prévenir les conflits interethniques a été souligné.

Rassemblant plus de 20 organisations des 4 pays du Caucase, ce réseau s'emploie, depuis plus de 2 ans, à promouvoir la coopération régionale et interrégionale entre les ONG caucasiennes travaillant dans le domaine de l'éducation civique et de l'enseignement sur les questions relatives au genre. Il coordonne, notamment, les ressources matérielles et humaines susceptibles de renforcer les mouvements de femmes dans cette région, qui compte parmi les plus composites du monde sur le plan ethnique.

À travers ses activités, il vise, surtout, à favoriser l'autonomie des femmes dans différentes sphères de la vie sociale et à renforcer, par leur biais, les relations entre les habitants du Caucase pour mieux prévenir les conflits interethniques, le terrorisme international, les discriminations, le racisme et la xénophobie.

Créé avec le soutien du bureau de l'UNESCO à Moscou, de la Commission russe pour l'UNESCO et de la ville de Derbent, ce réseau avait été officiellement lancé, à Paris (France), le 15 novembre 2006, en marge de la remise du prix UNESCO-Madanjeet Singh, pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, décernée, cette année-là, à la ville de Derbent. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Alla Ampar, a.ampar@unesco.org, tél. : +7 49 56 37 28 75



De la Mongolie au Qatar, l'UNESCO défend les droits des femmes

Parmi les nombreuses manifestations organisées par l'UNESCO pour commémorer le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, plusieurs furent l'occasion de mettre en avant les droits des femmes. « Violence domestique et Sida » était, ainsi, le thème d'une conférence organisée, en Mongolie, le 1^{er} décembre dernier, par le bureau de l'UNESCO à Bangkok, dans le cadre d'une vaste campagne contre les violences faites aux femmes et aux filles. Conduite sur tout le territoire national, du 25 novembre au 10 décembre 2008, cette campagne a permis de sensibiliser largement les populations mongoles à travers la distribution de brochures informant sur les violences domestiques, de cartes postales invitant le gouvernement à s'engager dans la lutte contre ces violences, ou encore de rubans blancs encourageant les hommes à condamner ces comportements.

Ailleurs, comme au Qatar, l'UNESCO s'est associée à la Fondation pour la protection de l'enfant et de la femme pour organiser, les 21 et 22 décembre 2008, un atelier sur « Les conventions internationales pour l'éradication de la violence envers les droits de la femme et les enfants, et leur image dans la législation qatarienne ». À l'issue de deux jours de débats intenses, experts, acteurs de la société civile et représentants d'institutions publiques se sont mis d'accord sur un ensemble de recommandations concernant l'application de ces droits, leur diffusion par les organisations concernées, et l'harmonisation de la législation nationale en regard des critères internationaux. La création d'outils scolaires et universitaires, la mise en place de réseaux d'échange d'informations, ainsi que la création de programmes de formation spécifiques ont notamment été souhaités. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter : Mona Abdel Sattar, bureau de Doha, m.abdel-sattar@unesco.org, tél. : +974 4113290 - 4113293; ext. 22 Darryl Macer, bureau de Bangkok, d.macer@unesco.org, tél. : +66 2391 0577, ext. 147

PAIX ET DEVELOPPEMENT

La notion de sécurité humaine en débat au Caire et à Tachkent

Alors que l'année 2009 doit s'achever par une importante conférence sur la paix et la sécurité humaine en Asie-Pacifique, deux réunions sur cette même notion de sécurité humaine se sont tenues à la fin de l'année 2008 : l'une, au Caire (Égypte), et l'autre, à Tachkent (Ouzbékistan).



Une discussion en petit groupe lors de l'atelier de Tachkent.

© UNESCO Bangkok

Un cours-pilote

Quelques semaines plus tôt, à des milliers de kilomètres du Caire, une autre importante réunion était également l'occasion de débattre du concept de sécurité humaine, mais, cette fois, pour les pays de la région Asie-Pacifique.

Les 21 et 22 novembre 2008, un atelier de formation sur « La paix, la tolérance et la sécurité humaine pour un développement durable en Asie-Pacifique » a, en effet, réuni de nombreux universitaires, chercheurs et décideurs politiques, à Tachkent (Ouzbékistan).

Organisé avec la Commission d'Ouzbékistan pour l'UNESCO, le Comité ouzbèke de liaison du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), le Centre pour l'éducation à la paix et la compréhension interculturelle de l'Université d'économie internationale et de diplomatie de Tachkent, l'Institut international d'études de l'Asie centrale, et l'École internationale Ruamrudee de Bangkok (Thaïlande), cette rencontre fut, notamment, l'occasion de discuter d'un projet de publication sur la paix et la sécurité humaine en Asie-Pacifique, dont la préparation fait l'objet d'un cours-pilote dispensé par l'Université de Tachkent.

Les participants à l'atelier ont ainsi pu formuler plusieurs recommandations, afin d'améliorer la forme et le contenu de cette future publication, et décidé d'étendre l'expérience du cours-pilote aux autres universités de la région, dès le 2nd semestre de l'année académique 2008/2009. Ce cours fera l'objet, ensuite, d'un rapport d'évaluation, qui sera soumis à l'Unité régionale pour les sciences sociales et humaines du bureau de l'UNESCO à Bangkok et présenté lors de la prochaine conférence régionale sur la paix et la sécurité humaine en Asie-Pacifique, qui se tiendra du 2 au 4 juillet 2009, à Kunming (Chine).

Depuis 2001, à l'initiative de l'UNESCO, plusieurs conférences sur ce thème se sont déjà tenues en Afrique (2003), en Asie (en 2005), et dans les États arabes (2005 et 2008). En Chine, une vaste enquête d'opinion sur l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine a été menée, en 2007, juste après qu'un atelier sur ce concept eut été organisé, avec l'ASEAN, à Jakarta (Indonésie). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Conférence du Caire : Moufida Goucha,
m.goucha@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 52
Atelier de Tachkent : Sarinya Sophia,
s.sophia@unesco.org, tél. : +66 23 91 05 50

Pour télécharger les livres et rapports publiés par l'UNESCO sur la sécurité humaine, merci de consulter :
www.unesco.org/shs/publications

Pauvreté : l'UNESCO plaide pour les droits humains à Manama ...

« Crise économique, crise alimentaire : quelle place pour l'agenda du développement et la lutte contre la pauvreté ? Une approche de l'élimination de la pauvreté fondée sur les droits humains » : telle était la problématique choisie par l'UNESCO pour la table ronde qu'elle organisait, à l'occasion du Forum de l'ONG Crans Montana, qui se tenait, à Manama (Barheïn), du 1^{er} au 3 décembre 2008. Lors de ce Forum, organisé avec l'ONU et le Fonds de l'OPEC-OFID, qui regroupe, notamment, des représentants des gouvernements africains, des investisseurs potentiels du Conseil de coopération du Golfe (GCC) et des agences de l'ONU, l'UNESCO s'est imposée comme « le » partenaire dans l'établissement d'une coopération éthique fondée sur les droits humains, l'égalité des genres et la lutte contre la pauvreté, soulignant l'importance de mettre ces droits aux premières loges de la coopération Sud-Sud. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter :
Chifa Tekaya, c.tekaya@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 47 20

... Et dispense des formations en Afrique

S'imposant comme une référence intellectuelle en matière d'approche fondée sur les droits humains dans la lutte contre la pauvreté, l'UNESCO est de plus en plus sollicitée pour appuyer ses États membres dans la rédaction des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), qui lient certains d'entre eux aux bailleurs de fonds internationaux. C'est ainsi que, du 10 au 20 novembre 2008, à l'invitation du Ministère des Finances du Togo, l'Organisation a assuré, en partenariat avec l'UNICEF, la formation de 250 personnes à une approche fondée sur les droits humains, en vue de la réécriture du DSRP de ce pays. Répartis en 4 groupes thématiques, les participants représentaient différents segments de la société togolaise (ministères, parlement, société civile, entreprises, programmes nationaux). En 2009 : la Guinée Bissau et la Sierra Leone bénéficieront également de ce programme. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter :
Chifa Tekaya, c.tekaya@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 47 20

PROGRAMME MOST

La crise s'invite aux Forums des ministres du Développement

Après que les ministres du Développement social des États arabes eurent mis la responsabilité sociale des entreprises à l'ordre du jour d'un Forum organisé, en novembre 2008, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, leurs homologues latino-américains se pencheront sur l'impact de la crise financière mondiale, à l'occasion d'un autre Forum qui se tiendra, du 27 au 29 mars 2009, à Caracas (Venezuela).

Premier à avoir été créé à l'initiative du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), le Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine et de Caraïbes tiendra sa 7^e réunion, du 27 au 29 mars 2009, à Caracas (Venezuela). À l'ordre du jour : l'impact de la crise financière mondiale sur les politiques sociales latino-américaines, les défis qu'elle pose, et, surtout, les choix qu'elle impose à chacun des pays de la région.

Parmi les participants attendus : pas moins de 15 ministres ; le Président vénézuélien Hugo Chavez ; le Président du Conseil intergouvernemental du MOST, actuel ministre du Développement social de l'Afrique du Sud, Zola S. kweyiya ; ainsi que les représentants du Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO) et de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO).

Modèle néolibéral et théorie de la percolation

Ensemble, ils débattront des conséquences du krach financier sur l'éducation, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection de la famille, l'égalité entre hommes et femmes et, d'une manière générale, sur tous les droits sociaux des peuples de la région... Autant de domaines, fragilisés voire menacés par la crise, en faveur desquels ils s'étaient engagés à intervenir davantage lors de leur dernière rencontre, en mai 2007, au Pérou. Dans une Déclaration finale, ils avaient alors affirmé leur conviction et leur volonté « de placer les Objectifs du



Partenariat FLACSO / UNESCO

Le Directeur général de l'UNESCO et le Secrétaire général de la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) ont signé, le 7 novembre 2008, au siège de l'Organisation, à Paris (France), un accord qui renouvelle la coopération de longue date entre les deux organisations et s'engage en faveur du renforcement du développement durable des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La FLACSO est déjà très impliquée dans le Forum de ministres de Développement social de cette région du monde, ainsi que dans le projet « Repenser l'Amérique latine » du programme MOST de l'UNESCO.



16 ministres du Développement social ont participé au Forum de Amman.

Développement du Millénaire et ceux propres à chaque pays, comme référence de (leurs) politiques publiques et comme actions de promotion de l'intégration régionale (...), en dépassant les recettes qui avaient été proposées à la lumière du modèle néolibéral et sa 'théorie de la percolation' ».

Entre temps, le modèle néolibéral a plus que révélé ses failles. Nul doute que les ministres, les chercheurs et les acteurs de la société civile, qui participeront au Forum de Caracas, le souligneront. Leur objectif sera, toutefois, de dépasser le stade du constat pour envisager, collectivement, les alternatives possibles et formuler des recommandations susceptibles de remédier à l'impact négatif de la crise mondiale par des politiques sociales toujours mieux « informées ».

Nourrir l'action politique par la pensée, l'élaborer en s'appuyant sur les résultats de la recherche en sciences sociales et sur l'expérience des acteurs de la société civile : tel est, en effet, l'exercice qu'ils sont les premiers à avoir tenté, sous l'impulsion de l'UNESCO, et qu'ils sont bien déterminés à poursuivre, conscients qu'il a déjà aidé au renforcement des politiques sociales en Amérique latine. L'expérience fait d'ailleurs désormais figure de modèle dans le monde entier. Depuis le 1^{er} Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'était tenu à Quito (Équateur), en 2001, pas moins de 6 autres espaces permanents de dialogue entre les mondes des sciences et des politiques sociales ont, en effet, vu le jour : 3 en Afrique, 1 en Asie et 1 pour les États arabes. Tous partagent une même ambition : fonctionner comme autant de *think tank* internationaux, placés sous l'égide d'un programme mondial qui les met en réseau, et se montrer utiles au développement social de tous les pays d'une même région, en étant le lieu de partage des connaissances, des bonnes pratiques et des réflexions. De fait, partout, le réel est convoqué. Partout, aussi, les ➡

➔ propositions se font de plus en plus précises. La crise financière était, ainsi, déjà présente à Amman (Jordanie), où s'est tenu le 2^e Forum des ministres du Développement social des États arabes, les 12 et 13 novembre dernier. Dans une région du monde aux disparités économiques très fortes, ce dernier avait, en effet, choisi de mettre à l'ordre du jour la responsabilité des entreprises privées dans le développement social de la région, au moment où ces dernières commençaient à s'inquiéter des répercussions de la crise sur leur activité.

Responsabilité du secteur privé

Sous les auspices du Premier Ministre de Jordanie, cette rencontre a réuni 16 ministres des États arabes, en présence de dirigeants d'entreprises, de chercheurs et de représentants d'ONG, qui tous ont souligné l'importance de la responsabilité du secteur privé en matière de protection environnementale, économique et sociale.

À l'issue de débats intenses, une Déclaration a été adoptée qui encourage, notamment, les États arabes à créer des conseils de coordination pour le développement social qui seraient placés sous la supervision du ministère approprié et auxquels participeraient l'ensemble des décideurs, y compris ceux du secteur privé. Autre proposition : la création de comités

d'experts techniques pour mener des recherches sur les politiques relatives à la responsabilité sociale des entreprises et rendre les résultats accessibles à tous les acteurs de la société, afin d'alimenter les projets de développement. Toutes ces recommandations devaient, ensuite, être présentées au 1^{er} Sommet de la Ligue arabe pour le développement économique et social, organisé en janvier 2009, au Koweït. Nul doute qu'elles auront contribué à enrichir le débat des dirigeants des États arabes qui étaient réunis pour examiner les moyens d'améliorer leur coopération en matière de réduction de la pauvreté, de renforcement de l'éducation, de protection de l'environnement, de lutte contre le chômage ou encore de santé publique.

À l'occasion ce 1^{er} Sommet, le ministre des Finances du Koweït révélait que, en quatre mois, la crise financière mondiale avait coûté plus de 3 milliards d'euros aux États arabes, sans compter la perte de ressources provoquée par l'effondrement des cours du pétrole. Aujourd'hui, 60 % des projets de la région ont tout simplement été annulés ou reportés. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Cecilie Golden, c.golden@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 23

Site web du programme MOST: www.unesco.org/shs/most

PARTENAIRES

L'Afrique se dote d'un cadre de politique sociale

La 1^{re} Conférence des ministres du Développement social de l'Union africaine s'est tenue, du 27 au 31 octobre 2008, à Windhoek (Namibie). À cette occasion, un nouveau cadre de politique sociale pour l'Afrique a été adopté.

Pour la première fois, depuis la création de l'Union africaine (UA), une conférence a rassemblé tous les ministres africains en charge du Développement social, à Windhoek (Namibie), du 27 au 31 octobre 2008.

Organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA), cette conférence – qui avait pour thème « Pour un programme de développement social durable de l'Afrique » – a permis aux participants de s'entendre sur un « cadre de politique sociale pour l'Afrique », dont l'objectif majeur est d'offrir une structure politique générale pour aider les 53 États membres de l'UA dans l'élaboration de politiques sociales nationales, promouvant la responsabilisation

et le développement des populations.

Non contraignant juridiquement, ce nouveau cadre fixe les normes minimales des efforts que les gouvernements africains devraient déployer en vue de relever les défis auxquels l'Afrique fait face, parmi lesquels la pandémie de VIH/Sida, la gestion des migrations, l'éducation, la jeunesse ou encore la protection sociale.

Rejetant l'idée que le développement social serait de moindre importance que la croissance économique, les ministres des pays membres de l'UA y justifient, ensemble, le développement social « en tant qu'objectif en soi ». Le document adopté reconnaît ainsi que « si la croissance économique est une condition nécessaire pour le développement social, elle n'est pas exclusivement ou suffisamment en mesure de relever les défis lancés par les forces socio-économiques et politiques (...) qui génèrent, ensemble, les problèmes rencontrés dans le développement social du continent. »

À l'issue de cette 1^{re} conférence, une position commune sur l'intégration sociale a également été adoptée, qui devait être présentée lors de la 47^e Commission de l'ONU sur le développement social, organisée à New York en février 2009.



Le texte fixe des normes minimales pour relever les défis auxquels l'Afrique fait face.

La date et le lieu de la prochaine conférence ont également été fixés : ce sera à Khartoum (Soudan), en octobre 2010. En attendant, la commissaire des Affaires sociales de l'Union africaine, Bience Gawanas, a souhaité que les 3 Forums des ministres du Développement social, créés à l'initiative de l'UNESCO pour les pays d'Afrique australe (2004), d'Afrique de l'Ouest (2006) et d'Afrique de l'Est (2008), travaillent en synergie avec l'UA. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter : www.africa-union.org

Renouvellement du Comité de Conseil Scientifique du programme MOST

Après un appel à candidatures international, 6 experts, représentant chacun une région du monde, ont été nommés, par le Directeur général de l'UNESCO, membres du Comité de Conseil Scientifique du programme MOST pour la période 2008-2011. Fonctionnant comme une instance de conseil permanente, ce comité intervient dans la conceptualisation du programme MOST dont il garantit la qualité scientifique. Depuis la réorientation de ce programme, en 2003, il guide ainsi la mise en œuvre d'activités ciblées sur les interfaces entre la connaissance et les politiques sociales. Les experts nommés sont :

- **Professeur Nazli Choucri**
Politologue, directeur de recherche au Département des sciences politiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge, États-Unis (Région des États arabes).
- **Professeur Luk van Langenhove**
Psychologue, directeur du Centre d'études comparatives sur l'intégration régionale de l'Université des Nations Unies (UNU-CRIS), Bruges, Belgique (Région Amérique du Nord et Europe occidentale).
- **Professeur Dr. Zdenka Mansfeldova**
Sociologue, membre de l'Académie des Sciences de la République Tchèque (Région Europe centrale et orientale).
- **Professeur Charly Gabriel Mbock**
Anthropologue, directeur de recherche au Ministère de la Recherche scientifique et technologique du Cameroun (Région Afrique).
- **Professeur Masanori Naito**
Géographe, Institut pour l'étude des problématiques mondiales, Université de Hitotsubashi de Tokyo, Japon (Région Asie et Pacifique).
- **Professeur Lourdes Sola**
Politologue, Département des sciences politiques et centre de recherches en politiques publiques de l'Université de São Paulo, Brésil (Amérique latine et Caraïbes).

Zola S. Skweyiya, ministre du Développement social de l'Afrique du Sud et Président du Conseil Intergouvernemental du MOST est membre *ex-officio* de ce comité. ¶

Pour plus d'information, merci de contacter :
Christina von Fürstenberg,
c.von-furstenberg@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 16

COLLOQUE

Marché(s), société(s), et devenir de l'humanité

En pleine actualité sur la crise financière mondiale, les Fondations Gabriel Péri et Rosa Luxembourg ont organisé, les 13 et 14 novembre 2008, au Siège de l'UNESCO, à Paris, un colloque sur le thème du marché, qui a rassemblé quelque 250 participants venus d'Allemagne, du Brésil, de Chine, du Chili, des États-Unis, d'Italie, de France et du Royaume Uni.

Structurés autour de trois problématiques d'une brûlante actualité (« Rapports marchands et sociétés dans l'histoire » ; « Marchés et États, Classes et cultures » ; « Contrôle, régulation et dépassement des marchés : quelles voies se cherchent ? »), un colloque international, placé sous le haut patronage de l'UNESCO, a rassemblé, fin 2008, à Paris, plus de 200 chercheurs, universitaires, décideurs politiques et syndicalistes, venus de 8 pays différents.

Instaurer un échange solidaire

Organisé par les Fondations Gabriel Péri et Rosa Luxembourg, avec le soutien des commissions allemande et française pour l'UNESCO, cette rencontre fera l'objet d'une publication, à paraître dès ce premier semestre de 2009. On y retrouvera l'essentiel des interventions prononcées à cette occasion, parmi lesquelles celles de Maurice Décaillot, expert agréé en économie, qui s'était interrogé sur « un avenir après le marché, au-delà des sociétés marchandes ? ». En réponse, il indiquait que « sortir du marché » n'est pas renoncer à l'échange, encore moins à l'évaluation et à la monnaie, mais plutôt instaurer un « échange vrai, c'est-à-dire réciproque, solidaire », qui ne « peut être confondu avec la transaction marchande foncièrement dissymétrique ».

Le politologue Tony Andreani avait d'ailleurs relevé « la perspective d'un nouveau socialisme » ouverte par la crise financière. D'où son appel à « la recréation d'un espace économique socialiste avec notamment une nationalisation » comportant une participation à la gestion des travailleurs et des usagers. L'expérience de la République populaire de Chine en matière de développement financier pouvait ainsi servir d'illustration. Dans son exposé, Hairong Lai, au nom du Centre de politique et



d'économie comparatives, avait mis l'accent sur les changements radicaux accomplis, « notamment en matière de développement du secteur bancaire et des valeurs ». Alors, « Contrôle, régulation et dépassement des marchés : quelles voies se cherchent ? ».

Ouvrant les débats du colloque, Christina von Fürstenberg, responsable du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), avait tenu à rappeler que le Secteur des sciences sociales de l'UNESCO pouvait contribuer à éclairer cette quête, sa vocation étant de « renforcer l'articulation entre la recherche et la formulation des politiques ». Elle avait averti : « les sciences sociales rigoureuses dont nous avons besoin doivent très directement prendre en compte les racines globales des problèmes sociaux alors même que nous avançons, au milieu de beaucoup d'incertitudes, vers un nouveau système-monde post-libéral ».

En écho, Paul Boccara, membre du comité de parrainage du colloque, avait appelé « à l'avancée possible d'une nouvelle civilisation de toute l'humanité avec d'autres valeurs et un autre humanisme ». Selon lui, il s'agit avant tout de « partage des ressources, des pouvoirs, des informations et de la créativité sociale, contre tous les monopoles sociaux, pour une civilisation d'inter-créativité ». ¶

Nfaly «Vieux» Savané

Pour plus d'informations, notamment sur la parution des Actes du colloque, merci de consulter : www.gabrielperi.fr

RECHERCHE

Villes moyennes : une nouvelle Chaire UNESCO en Espagne



© Mike et Madleno/Flickr.

Une nouvelle Chaire UNESCO associée au programme MOST de l'Organisation vient de voir le jour à Lérida (Espagne) et s'attachera à produire des connaissances nouvelles sur les villes intermédiaires, où vit désormais la majorité de la population urbaine mondiale.

Rattachée au Département de sociologie et de géographie de l'Université de Lérida (Espagne), la nouvelle Chaire UNESCO « Villes intermédiaires, urbanisation et développement » a lancé ses travaux, le 15 décembre 2008, avec la tenue d'un séminaire réunissant ses partenaires et tuteurs : l'Université et la Mairie de Lérida (Espagne), l'Union internationale des architectes (UIA) et le programme MOST de l'UNESCO.

Fortement appuyée par la ville de Lérida, cette nouvelle Chaire UNESCO représente un formidable potentiel de développement, au niveau international, sur toutes les questions relatives au renforcement des politiques municipales et territoriales fondées sur la connaissance et la participation des populations locales.

Elle envisage, ainsi, de coordonner ses activités avec 8 autres universités : l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse); l'Universidad de los Andes

(Venezuela); l'Universidad centroamericana "José Simeón Cañas" (Salvador); l'Université des Études de Ferrara (Italie); l'Universidad nacional del Noreste (Argentine); l'Université polytechnique de Catalogne (Espagne); l'Université polytechnique El Mansura (Égypte) et l'Universidad pública de San José (Costa Rica).

L'UIA suivra également de très près ses travaux, son programme correspondant à l'un des résultats qu'un de ses groupes de travail avait établi, grâce à l'appui du programme MOST, en 1997.

Toujours actif, ce groupe de travail sur les villes intermédiaires a déjà organisé des multiples activités, comme des expositions et la publication de livres, qui ont amplement contribué à l'analyse et la connaissance des villes moyennes dans les processus d'urbanisation dans le monde. La nouvelle Chaire UNESCO créée en Espagne pourra bénéficier de ces travaux, ainsi que du réseau engendré par ce groupe depuis plus de 10 ans. Elle envisage d'ailleurs, déjà, de mettre en oeuvre des actions communes avec plus de 100 villes intermédiaires à travers le monde.

Un thème novateur

Dès l'idée de sa création, le programme MOST de l'UNESCO lui a apporté sa coopération technique, considérant comme des plus novateurs le thème des villes intermédiaires proposé par Josep M^a Llop Torné, responsable de la Chaire.

La majorité de la population urbaine vit en effet aujourd'hui dans des villes de moins d'un million d'habitants, qui remplissent la fonction d'interconnexion territoriale, scientifique, politique et sociale.

À travers des recherches, des programmes d'enseignements et des séminaires, la Chaire de Lérida se concentrera donc sur la production de connaissances relatives aux villes moyennes, en nourrissant plusieurs objectifs : l'étude comparative des spécificités des villes intermédiaires dans le contexte des processus actuels d'urbanisation; le partage, le renforcement et le transfert de nouvelles connaissances utiles au développement de politiques publiques à plusieurs catégories de la population (universitaires, techniciens, professionnels, décideurs politiques, élus locaux et citoyens); et une meilleure articulation de la coopération entre universités, entités locales et professionnels. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél.: +33 1 45 68 38 37
Josep M^a Llop Torné, responsable de la Chaire de Lérida, mlllop@geosoc.udl.cat

Professionnels de la ville : le réseau du MOST à Quito

La 8^e réunion annuelle du réseau MOST « Professionnels de la ville » s'est tenue, du 12 au 15 novembre 2008, à Quito (Équateur), autour de 2 ateliers sur la présence de l'université dans la société, et le développement de la recherche et des études supérieures.

Parmi les décisions prises, l'édition d'un 5^e livre de la collection City Professionals sur la restructuration urbaine à la Havane (Cuba) et la poursuite de 2 projets portant, l'un, sur le paysage urbain et, l'autre, sur la pédagogie alternative en matière d'espace construit et d'organisation territoriale, ont été retenues.

En marge de la réunion, le réseau a animé 3 tables rondes sur la ville latino-américaine, la fonction des professionnels et techniciens dans la politique urbaine, et sur le genre et l'urbanisation, dans le cadre de la XVI^e Biennale panaméricaine d'architecture qui se tenait également à Quito, du 17 au 20 novembre.

Le réseau s'est donné rendez-vous en novembre 2009, à l'Universidade Fluminense de Niterói (Brésil). ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter : Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél.: +33 1 45 68 38 37

Marathon mondial pour les migrants

Pour la 3^e année consécutive, l'UNESCO s'est associée à l'organisation Décembre 18 pour organiser un « marathon radio-phonique mondial », à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Depuis l'an 2000, cette journée est en effet l'occasion de valoriser la contribution des migrants au développement de leurs pays d'accueil et d'origine, de faire connaître leurs droits et de s'assurer que leurs voix soient entendues. Avec le soutien de l'UNESCO, le projet Radio 18-12 entreprend désormais, chaque 18 décembre, un vaste « marathon », qui, en 2008, a su impliquer encore plus d'organisations, de radios et de pays, après deux premières éditions déjà très réussies. Le 18 décembre 2008, des programmes mettant en relief les réussites et les difficultés rencontrées par les migrants à travers le monde ont ainsi été diffusés par plus de 170 stations, dans 47 pays. ¶

Pour écouter ces programmes : www.radio1812.net

Plaidoyer pour une urbanisation à visage humain

Sans attendre 2010 – année de l'exposition universelle à Shanghai (Chine) –, les participants au 4^e Forum urbain mondial qui se tenait, fin 2008 à Nanjing (Chine) ont appelé à agir rapidement et collectivement pour « une urbanisation harmonieuse ».

Si, selon la célèbre formule du journaliste français Émile de Girardin, « Gouverner, c'est prévoir », il est urgent d'agir pour donner aux villes un visage humain !

À l'issue du 4^e Forum urbain mondial, organisé, du 3 au 6 novembre 2008, à Nanjing (Chine), cette conviction l'emportait sur toute autre. Les participants à la rencontre internationale, initiée par le programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), avaient, en effet, pleinement conscience de la nécessité d'intervenir rapidement et collectivement en faveur d'un développement plus équilibré des territoires.

Ce sentiment d'urgence était d'autant plus partagé que, en leur donnant rendez-vous

pour une 5^e édition du Forum, en 2010, à Rio de Janeiro (Brésil), la Directrice exécutive de l'ONU-Habitat a rappelé que le phénomène d'urbanisation croissante de la planète se doublait désormais d'une autre réalité : celle d'une crise financière mondiale, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les établissements humains.

Anna Kajumulo Tibaijuka s'est pourtant voulu rassurante, affirmant : « Le système des Nations Unies fera tout ce qu'il peut pour s'assurer que les pauvres, les personnes vulnérables, et en particulier le milliard de personnes vivant dans les bidonvilles à travers le monde, ne soient pas des victimes de la crise ». Tous savent que ce combat est un effort de chaque instant, et, surtout, l'affaire de tous.

Intégrer toutes les populations

Venus du monde entier, étudiants, chercheurs en sciences sociales, urbanistes, architectes, professionnels de la ville, décideurs politiques, militants associatifs et représentants d'agences des Nations Unies avaient d'ailleurs fait le déplacement jusqu'en Chine pour en débattre ensemble. Trois jours durant, des tables rondes, des conférences, des ateliers de formation et de



multiples événements parallèles leur ont offert l'occasion de partager l'expérience de projets innovants mis en œuvre, sur le terrain, pour favoriser l'intégration de toutes les populations dans les villes, et de réfléchir aux défis posés par l'urbanisation rapide des territoires, tels que la surpopulation des villes, la paupérisation des citadins, ou encore les problèmes d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement. Autant de questions préoccupant l'UNESCO, qui était également présente à Nanjing.

Sur son stand, situé dans le hall central du palais hébergeant le Forum, plusieurs films produits dans le cadre de ses différents programmes étaient diffusés, 12 projets paysagers, menés dans le cadre d'un atelier international piloté par la Chaire UNESCO de l'environnement et du paysage de l'Université de Montréal (Canada), étaient exposés, et pas moins de 900 kg de documents distribués.

Profitant de la présence en Chine d'un public particulièrement concernés par ses activités, l'UNESCO a également animé deux ateliers sur le rôle des gouvernements et des autorités locales dans le développement durable des villes : le premier, consacré à la gestion de l'eau, et, le second, à la revitalisation des quartiers historiques.

Alors que 50 % de la population mondiale vivent, aujourd'hui, dans des zones urbaines, les projections de l'ONU-Habitat prévoient que, en l'espace d'une génération, les 2/3 de l'humanité habiteront dans des villes, voire des mégapoles. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Brigitte Colin, b.colin@unesco.org, tel. : +33 1 45 68 37 54



Après Nanjing (Chine), le prochain Forum se tiendra à Rio (Brésil) en 2010.

DOSSIER

© Benkromovnik/flickr



Dossier réalisé avec:

Salwa Saniora Baassiri, Secrétaire générale de la Commission libanaise pour l'UNESCO.

Édition originale en français:

Coraline Bardinat, Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO


Pour plus d'informations, merci de contacter:

Commission libanaise pour l'UNESCO
Ministère de la Culture
Hamra
Beyrouth
LIBAN

Courriel: cnlu@cyberia.net.lb

Tél.: +961 1 749 105

Site web: www.lncu.org



**Les sciences sociales
et humaines au sein
des commissions
nationales pour l'UNESCO**

Zoom sur le Liban

60 ans d'engagement pour la paix et les droits humains

Poursuivant son voyage à travers le monde afin d'explorer la manière dont les sciences sociales et humaines sont appréhendées au sein des commissions nationales pour l'UNESCO, *SHSregards* se rend, cette fois, au Liban, où, en 1948, les États membres de l'UNESCO adoptaient la Déclaration universelle sur les droits de l'homme.

1952

C'est l'année où les Libanaises ont obtenu le droit de vote.

Comptant parmi les premières commissions nationales à avoir vu le jour, la Commission libanaise pour l'UNESCO célèbre, en 2008, ses 60 ans en même temps que la Déclaration universelle des droits de l'homme. Rappeler cela n'est pas qu'une affaire de calendrier. C'est rappeler que le Liban, les droits humains et l'UNESCO sont profondément liés.

Indépendant depuis 1943, le Liban fait en effet partie des 20 premiers pays fondateurs de l'UNESCO, à laquelle il adhère en 1946. Deux ans plus tard, le 28 juin 1948, il est encore parmi les premiers à se doter d'une commission nationale. Cette même année, le pays accueillera la 3^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Un Palais est érigé, à Beyrouth, pour héberger cet événement de haute importance.

Pendant près d'un mois, du 17 novembre au 11 décembre 1948, les premiers États membres de l'UNESCO s'y retrouvent pour examiner, entre autre, la demande d'admission du Gouvernement provisoire de l'État d'Israël. C'est là, surtout, à Beyrouth, que le 11 décembre 48, ces mêmes États adoptent la Déclaration universelle des droits de l'homme, faisant de l'UNESCO la 1^{re} entité du système des Nations Unies à reconnaître ces droits fondamentaux.

Véritable mosaïque de cultures, le Liban a, pour sa part, dès 1926, reconnu la liberté de culte aux différentes communautés religieuses qui le composent, garantissant « aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux », dans l'article 9, de sa Constitution.

Considéré comme le plus petit pays du Proche-Orient, en superficie, le Liban est riche de la diversité des peuples qui l'ont traversé et s'y sont installés tout au long de son histoire. Il compte ainsi, aujourd'hui, officiellement, pas moins de 18 confessions religieuses. Riche, aussi, il l'est de la conviction que l'éducation est primordiale. Ainsi, ses 4 millions d'habitants disposent, à travers tout le pays, de 2 812 écoles publiques et privées, de près de 4 000 lycées d'enseignement professionnels et de 38 universités, dont la première fut établie en 1866.

Dans ce contexte, la Commission libanaise pour l'UNESCO a pour objectif de « disséminer les missions » de l'Organisation au niveau national

« dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la communication ». Elle est également, depuis 1991, Commission nationale pour l'Organisation de la Ligue Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO), et, depuis 2002, Commission nationale pour l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO).

Corps autonome, qui fonctionne en coordination étroite avec le ministère de la Culture, elle est composée d'une assemblée générale, d'un bureau exécutif et d'un secrétariat. Bénéficiant de l'expertise de spécialistes issus des secteurs public et privé – cas unique dans la région des États arabe –, la Commission conseille les instances gouvernementales sur toutes les questions relatives à ses domaines de compétence, et assure la participation active du pays aux programmes et aux activités de l'UNESCO. De fait, elle joue un rôle fondamental de liaison entre les autorités gouvernementales, la communauté scientifique, les différentes institutions libanaises, la société civile et l'Organisation.

Ses priorités : la jeunesse, « les éthiques », le dialogue interculturel, mais aussi le développement durable et l'éducation pour tous. Des priorités – pour beaucoup liées au programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO –, qu'elle n'a cessé de redéfinir et d'ajuster, depuis 60 ans, afin, comme elle revendique elle-même, « de répondre aux besoins et changements sociaux ». Et les besoins, comme les transformations, sont nombreux, dans ce pays, bâti du dépassement des frontières culturelles, où résonnent pourtant les conflits de ses frontières physiques.

Byblos : Centre international des sciences de l'homme

Les membres de la Commission expliquent ainsi : « En 1990, et après avoir connu des temps difficiles, la Commission a repris ses fonctions avec un renouveau de dynamisme. » Et de préciser : « La période difficile a suivi la guerre civile qui a duré 15 ans. La Commission, comme tout le Liban, a été grièvement attaquée (les locaux, la bibliothèque...). » On comprend aussi que, durant toute cette période, sur ses valeurs fondamentales, elle n'a jamais cédé.

C'est d'ailleurs sur le site de Byblos, sur la côte méditerranéenne, que l'UNESCO choisira, en 1999, d'établir le Centre international des sciences de l'homme (CISH), qui a pour mission de contribuer au développement des sciences sociales et humaines, ainsi qu'à la promotion d'une culture de la paix.

Véritable « réseau des réseaux », la Commission collabore avec de nombreux partenaires aux niveaux national, régional et international, et en particulier avec les organisations de la société civile et les autres commissions nationales et réseaux de l'UNESCO. Elle gère le réseau libanais des Écoles associées et des Clubs UNESCO, et a participé à la création, en 2005, d'une Fédération arabe des Clubs UNESCO, dont le Liban assure la vice-présidence pour le Moyen-Orient.

En 2008, à l'occasion des célébrations de son 60^e anniversaire, sa Secrétaire générale, Salwa Saniora Baassiri, rappelait que « le message de la Commission libanaise est tout d'abord un message de paix, de solidarité et d'interaction humaine, et les principes qu'elle adopte sont, en premier lieu, les droits de l'homme, la liberté d'expression, le respect pour la diversité et celui d'établir les liens de communication pour aboutir au consentement et à la coopération ». Les droits humains, l'UNESCO et le Liban ont partie liée. ¶

Coraline Bardinat



Quels bénéfices avez-vous tirés de votre participation à un projet mené avec la Commission libanaise pour l'UNESCO ?

JOHANNA HAWARI BOURGÉLY, directrice du Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth

« En octobre 2006, nous avons participé à la création du 'Club UNESCO' de l'Université Saint-Joseph (USJ). Il regroupe des étudiants de l'USJ et constitue un véritable espace de dialogue. Grâce à cette structure, les jeunes membres du Club ont pu s'investir dans des projets culturels et sociaux en faveur de leur pays et apprendre à travailler en groupe. Avec les cellules de 'L'opération 7^e jour' de l'USJ, ils ont par exemple participé à la création d'un fonds de livres pour la bibliothèque de Cana, au sud du Liban, au bénéfice de l'association 'Cana de Galilée', un club sportif et culturel. Ils ont également organisé des conférences sur le dialogue et la réconciliation destinées aux jeunes. »

22,6%

C'est le pourcentage des jeunes Libanais sans emploi, en 2004 (PNUD).

Promouvoir la paix et la démocratie par un véritable dialogue interculturel

La promotion du dialogue interculturel fait l'objet d'une attention particulière de la Commission libanaise dans un pays où cohabitent, notamment, plus de 18 confessions religieuses et un nombre croissant de communautés différentes.

Pas question, cependant, de réduire ce dialogue au dialogue intercommunautaire ou entre nationalités. Pour la Commission, cette vision, qu'elle considère restrictive, risquerait, en effet, d'occulter le dialogue social, intergénérationnel et entre hommes et femmes, entraînant une confusion dans la construction identitaire.

Développant un approche plus large de l'interculturalité, elle a notamment conçu, avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, un guide d'orientation pédagogique pour les enseignants des secteurs publics et privés, les invitant à inciter leurs élèves de 15 à 17 ans à mettre en pratique le dialogue interculturel

dans leur vie quotidienne afin de promouvoir la diversité culturelle et améliorer la qualité du « vivre ensemble ».

La Commission, qui organise régulièrement des conférences, séminaires et ateliers sur ce thème, intervient aussi comme « chef de file » du réseau libanais de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh.

Créée en 2004 pour promouvoir le dialogue entre les cultures, cette dernière rassemble quelque 1500 organisations de la société civile, à travers 37 pays arabes et européens, dont 54 organisations libanaises intervenant dans les domaines de l'éducation, des arts, du patrimoine, de l'environnement, de la jeunesse, des droits humains ou encore de la résolution des conflits, ainsi que de nombreuses bibliothèques, des maisons d'éditions et des instituts de recherche répartis dans tout le pays.

C'est avec ce réseau qu'en 2008 la Commission a participé à la campagne « 1001 actions

pour le dialogue », lancé par la Fondation Lindh afin de promouvoir le dialogue des cultures dans tous les pays du bassin méditerranéen, à l'occasion de l'Année européenne du dialogue interculturel. Au total, plus de 750 associations civiles ont participé à des activités de créations artistiques, des débats et discussions sur les questions liées à la coexistence des peuples ou encore aux questions communautaires.

Dans le cadre de ce projet, et à l'occasion de son 60^e anniversaire, la Commission libanaise a organisé, le 18 juin 2008, un concert intitulé « Dialogue en musique » qui a réuni, pour la première fois, les 250 musiciens de l'Orchestre libanais oriental et de l'Orchestre national Symphonique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : cnlu@cyberia.net.lb

Site web de la Fondation Anna Lindh : www.euromedalex.org

Du local à l'international, mener le débat sur les défis éthiques du progrès scientifique

La bioéthique et l'éthique des sciences et technologies font partie des priorités de la Commission libanaise pour l'UNESCO qui s'efforce, dans ce domaine, d'intervenir à tous les niveaux.

Au niveau national, la Commission – qui est membre du Comité consultatif libanais pour la bioéthique – s'emploie notamment à stimuler la prise en compte des défis liés à l'éthique et à la bioéthique par la société civile, en multipliant les espaces de dialogue.

En octobre 2001, elle a ainsi organisé, avec l'UNESCO, à Beyrouth, un colloque international sur « L'éthique des sciences et de la technologie », auquel ont participé des universitaires, des juristes, des membres des comités nationaux d'éthique et de bioéthique, ainsi que des représentants du Liban auprès de l'UNESCO, du Conseil économique et social de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest (UN-ESCWA) et de nombreux journalistes.

En présence du Président de la République libanaise, cette rencontre fut l'occasion d'analyser les questions soulevées par le progrès scientifique dans des domaines aussi divers que la génétique, le nucléaire, l'écologie ou encore les technologies de l'information.

Également très active sur le plan régional, la Commission a participé à la création du Comité arabe pour l'éthique de la science et de la technologie, et sa Secrétaire générale en assure actuellement la vice-présidence. Espace d'échanges et de dialogue, ce comité vise à faciliter la coopération entre les États arabes et, pour ce faire, organise des séminaires sur des sujets susceptibles de faire débat dans la région, tel celui qui s'est tenu, en août 2003, sur le thème « Les techniques de grossesse assistées et leur dimension éthique – l'enseignement de l'éthique en faculté de médecine ».

La Commission intervient également au niveau international, où elle cherche à faire partager la perspective libanaise sur les enjeux éthiques. Depuis octobre 2008, le Liban compte parmi les 36 États membres de l'UNESCO composant le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), tandis qu'un expert libanais siège au sein du Comité international de bioéthique (CIB). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : cnlu@cyberia.net.lb

© CharlesFreder/flickr



© James d'Unger/flickr



65%

C'est la part d'étudiants inscrits en sciences sociales, humaines et juridiques en 2006, contre 34% inscrits dans des filières de sciences pures et appliquées (ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

3 questions à ... Waddah N. Nasr

Docteur en philosophie, spécialiste de la philosophie morale, sociale et politique, Waddah N. Nasr est membre de nombreux comités nationaux, régionaux et internationaux, liés à l'éducation, l'éthique ou encore la bioéthique. Collaborateur de la Commission depuis plus de 10 ans, il est membre de son Comité pour l'éducation depuis mars 2008.

De quelle façon contribuez-vous aux activités de la Commission libanaise ?

Je fais partie de son Comité pour l'éducation, composé de 6 membres, principalement des universitaires. Nous la conseillons pour la planification de ses activités auxquelles je participe également sur des questions relatives à mes domaines de compétence. Il y a un agencement sain entre mes fonctions universitaires et mon implication dans les projets de la Commission. En effet, travailler avec elle permet aux universitaires d'être connectés avec le monde extérieur et de transmettre leur savoir de façon concrète auprès des communautés.

De plus, dans le cadre de mon travail académique, il n'est pas toujours évident d'influencer les politiques, ce que la Commission, elle, parvient à faire. Bien qu'officiellement liée au ministère de la Culture, son affiliation à l'UNESCO, ses activités, le professionnalisme et l'intégrité de son équipe lui permettent d'avoir une marge d'autonomie et une certaine liberté vis-à-vis des instances gouvernementales.

Comment la Commission libanaise appréhende-t-elle les sciences sociales et humaines dans le cadre de ses activités ?

Ses activités visent à apporter des réponses concrètes à ce qui se passe au Liban, en s'appuyant, notamment, sur les sciences ➔

Favoriser l'autonomie des jeunes, bâtisseurs du Liban d'aujourd'hui et de demain

La Commission libanaise pour l'UNESCO accorde une place primordiale à la jeunesse dans ses projets, notamment, en travaillant avec les réseaux des Écoles associées et des Clubs UNESCO du Liban. Elle développe également de nombreuses activités aux niveaux national, régional et international, avec des institutions, des ONG ou d'autres commissions nationales, telles celles de l'Allemagne et du Danemark.

Son principal objectif? Favoriser l'autonomie et la participation des jeunes Libanais afin qu'ils soient véritablement acteurs de la construction de leur société.

Récemment, elle a ainsi mis en place, avec la municipalité de Tripoli, au nord du Liban et l'association libanaise Masar, un vaste projet intitulé « Youth Act For Change », et rebaptisé, depuis, par les jeunes participants, « Developmental initiatives by Youth (DibY) ».

De décembre 2007 à octobre 2008, 28 étudiants ont suivi une formation sur les concepts liés au développement et conçu 4 projets d'intervention communautaire. En juillet 2008, ces jeunes se sont rendus dans le sud du Liban, afin de découvrir une région

et le quotidien d'une partie de la jeunesse libanaise qu'ils ne connaissaient pas. Le mois suivant, les mêmes ont organisé une formation sur la santé publique et la sécurité routière pour 70 enfants de 7 à 13 ans. Dans le cadre de ce même projet, ils ont également préparé, avec un nutritionniste, un guide proposant 12 conseils pour adopter des habitudes alimentaires saines durant le Ramadan, distribué à plus de 1500 familles de Tripoli.

Autre volet important de l'action de la Commission : favoriser la réconciliation culturelle entre les jeunes. En 2008, elle a lancé, avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et les ministères libanais de la Culture et de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un projet dont la 1^{re} activité consiste en une série de séminaires, afin d'approfondir la conception qu'ont les jeunes de la citoyenneté, de la diversité, du dialogue, de la communication et du service communautaire. Visant également à améliorer leurs aptitudes à résoudre les conflits personnels et à accepter leurs différentes opinions, ce projet a déjà bénéficié à quelque 200 étudiants des universités de Beyrouth

et du nord du Liban qui ont participé à 2 premiers séminaires organisés en 2008 à Tripoli, un 3^e étant prévu en mars 2009 au Mont Liban.

La 2^e activité de ce projet est développée avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth et le soutien financier de la Norvège et a déjà bénéficié à 300 jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés dans 11 Écoles associées à l'UNESCO. Durant 4 mois, ils ont travaillé sur le patrimoine culturel et historique commun, leurs connaissances en matière de religions, la perception de l'Autre à travers l'audiovisuel, le droit et l'engagement du citoyen, ou encore le droit à la différence. Aidés par des artistes, ils ont ensuite conçu des pièces de théâtre, des films documentaires, des spectacles de danse, des photographies et des dessins sur ces thèmes, qu'ils devaient présenter, le 24 janvier 2009, au Palais de l'UNESCO, à Beyrouth, à l'occasion d'une cérémonie en présence du Ministre libanais de la Culture. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : cnlu@cyberia.net.lb

Site web du projet DibY (en arabe uniquement) : www.dibylb.com

↪ sociales et humaines. Ainsi, elle favorise l'établissement de liens entre les différentes communautés afin qu'elles apprennent à se connaître. Elle considère que les sciences sociales et humaines, qui sont à la base de tout, peuvent avoir un réel impact si elles sont diffusées à travers les systèmes éducatifs. Or cela requiert un travail d'équipe et, sur ce point, la Commission se révèle très utile et efficace.

Quels sont les principaux défis du Liban auxquels les sciences sociales et humaines peuvent contribuer à apporter des réponses ?

Le Liban est une société profondément sectarisée. Il a adopté un système de gouvernance démocratique, mais n'a pas encore réussi à développer une culture de la démocratie suffisante pour le préserver, pour des raisons inhérentes au pays et du fait de sa situation dans une région de conflits. Selon moi, le futur du pays en tant

que « communauté » – autrement dit : la tentative libanaise de coexistence pacifique et de partage d'un destin commun – est menacée. Il est évident que le système libanais ne se stabilisera qu'avec un renforcement du respect mutuel et de la tolérance, ainsi qu'en apprenant à préserver l'unité tout en célébrant la diversité. Or les sciences sociales et humaines, qui sont au cœur de politiques pertinentes, contribuent justement à cultiver un respect essentiel de la vérité et de l'évidence, et une capacité à regarder objectivement les autres et soi-même. À mon sens, cet aspect n'est pas assez mis en valeur. Appelant à une réflexion critique et indépendante dans une démarche scientifique, elles peuvent contribuer à produire des citoyens responsables et raisonnés, moins influençables et à même de prendre des décisions éclairées. ¶

Propos recueillis par Coraline Bardinat



© D.R.

« Les sciences sociales et humaines, qui sont au cœur de politiques pertinentes, contribuent à cultiver un respect essentiel de la vérité et de l'évidence, et une capacité à regarder objectivement les autres et soi-même. »

Promouvoir les droits humains avec les Écoles associées à l'UNESCO

La Commission libanaise mène un travail important pour favoriser réflexions et actions collectives sur les questions relatives aux droits humains, s'appuyant notamment sur le réseau des Écoles associées afin de favoriser l'appropriation de ces droits par les plus jeunes.

Ainsi, à l'issue d'un atelier sur l'éducation aux droits humains, organisé, à Beyrouth, en 2001, avec l'UNESCO et l'association libanaise des droits de l'homme, elle a publié un manuel intitulé *La Déclaration universelle des droits de l'homme, telle que conçue par les élèves de 5^e des Écoles associées de l'UNESCO*.

Édité en anglais, en arabe et en français, cet outil reflète les idées d'élèves de 18 écoles libanaises associées à l'UNESCO qui, aidés

par leurs professeurs, ont expliqué et illustré chacun des 30 articles de la Déclaration. Plus récemment, en 2006, elle a organisé, avec l'UNICEF, un atelier de formation sur les droits et devoirs de l'enfant, dirigé par l'« Arab Human Resources ». Cinquante enseignants de 19 écoles libanaises associées à l'UNESCO y ont participé afin de transmettre ces notions à leurs élèves dans une approche « d'enfant à enfant » appliquée aux niveaux local, national et régional.

La Commission saisit également, régulièrement, les Journées inscrites à l'agenda mondial pour donner plus de visibilité au combat pour les droits humains. Ainsi, le 10 décembre 2003, Journée mondiale des droits de l'homme, elle a invité 600 personnes à rendre hommage

à l'action de l'avocate libanaise Laure Moghaizel et à participer à un séminaire sur « Les droits humains et la paix civile au Liban ».

À l'occasion de la dernière édition de la Journée mondiale de la philosophie, et dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Commission – qui fêtait, elle aussi, ses 60 ans – a organisé une conférence internationale sur les dimensions éthiques de la Déclaration dans une perspective philosophique, qui visait, notamment, à souligner le rôle pivot de la société civile dans le renforcement des droits humains. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : cnlu@cyberia.net.lb

POUR ALLER PLUS LOIN

Les politiques pour la jeunesse face aux mutations sociales au Liban

Cet ouvrage, en anglais et en arabe, constitue les Actes d'un séminaire organisé, en 2000, par la CNLU, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO. Il propose une réflexion sur 4 aspects des politiques liées à la jeunesse : la nature de ces politiques, les orientations de la recherche, le contenu et les priorités des politiques de jeunesse, l'élaboration et le processus de mise en œuvre de ces politiques. ¶

240 p., CNLU/ALECSO, 2000

Philosophie et Démocratie : Conférence Internationale à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie en 2005

À travers une perspective philosophique, cet ouvrage, qui existe en anglais, en arabe et en français, propose une étude de la démocratie dans des sociétés hétérogènes, explorant, notamment, les valeurs démocratiques et l'éducation à la démocratie, la relation entre démocratie et libéralisme, ainsi qu'entre démocratie et religion. ¶

160 p., CNLU, 2005. ISBN 9953-0-0449-8

Séminaire à l'occasion de la réunion constitutive du Comité arabe des sciences et de la technologie

Les allocutions de tous les intervenants présents lors du séminaire organisé à l'occasion de la réunion constitutive du Comité Arabe des Sciences et de la Technologie, en 2001, sont recueillies dans ce livre. Le rôle de l'éthique dans le domaine du progrès scientifique est examiné, notamment, en ce qui concerne les techniques de grossesse assistée et l'éthique en tant que matière d'enseignement dans les facultés de médecine. ¶

115 p., CNLU/ALECSO/ISESCO, 2004
ISBN 9953-0-0270-3

Orientations de recherche dans les sciences sociales et les besoins de la société Libanaise

Cet ouvrage, en arabe, est le résultat d'une journée d'étude menée, en 2002, par un groupe de chercheurs, à l'initiative de la Commission libanaise pour l'UNESCO. Il présente une réflexion sur les orientations de la recherche en sciences économiques, politiques, sociales et psychologiques, ainsi que sur les besoins de la

société libanaise, notamment, ceux des centres de recherche et des universités. ¶

244 p., Commission libanaise pour l'UNESCO (CNLU), 2002. ISBN 9953-0-0112-X

OUTILS



Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO

Publié pour la première fois il y a plus de dix ans, le *Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO* a été mis à jour avec la collaboration et les apports de plusieurs commissions nationales avant d'être présenté à l'occasion de la 34^e Conférence générale de l'Organisation, en

octobre 2007. Principalement destiné aux personnels des commissions nationales, cet outil peut également s'avérer très utile pour tous les partenaires de la société civile et pour les institutions qui œuvrent dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Composé de deux parties rédigées sous forme de fiches pratiques, il présente, tout d'abord, les différentes structures possibles des commissions nationales, leur rôle, leur fonctionnement, leurs partenariats, leurs actions pour faire connaître l'UNESCO auprès du grand public et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Dans une seconde partie, il traite de l'UNESCO dans sa globalité, expliquant ses programmes, ainsi que les moyens dont elle dispose pour les promouvoir. ¶

Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO

157 p., UNESCO, 2007.
ERC/RSC/NAC/2007/PI/100

Pour télécharger ce guide en anglais ou en français :

www.unesco.org/fr/national-commissions

Pour plus d'informations, merci de contacter : natcom@unesco.org,

tél. : +33 1 45 68 15 52



Droits des femmes et Michel Foucault à la Une de la RISS

En écho au débat lancé dans son numéro 184, la *Revue Internationale en Sciences Sociales* (RISS) consacre son numéro 191 à la manière dont les synergies entre activisme des femmes, recherches et politiques ont contribué au progrès de leurs droits. Il met aussi l'accent sur le rôle fondamental des agences du système des Nations Unies dans la prise de conscience de l'importance de l'égalité des genres. Également dans ce numéro : un dossier sur Michel Foucault revisite son apport aux sciences sociales et rend compte du fait que les concepts ne se contentent pas de voyager, mais se transforment à l'usage. ¶

ISSI n°191
143 p., UNESCO/Eres, 2008. ISBN 0020-8701
22,50 \$ (uniquement en anglais)

Pour plus d'informations, merci de contacter :
John Crowley, j.crowley@unesco.org,
+33 1 45 68 38 28

Une compilation de textes sur les droits de l'homme

Ce livre propose cinquante textes et documents, parmi lesquels des écrits de grands penseurs comme Martin Luther King ou encore de Hannah Arendt, ainsi que des instruments normatifs tels que la « Bill of Rights », adoptée par l'Angleterre après la révolution de 1866, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, issue de la Révolution française, ou la Déclaration universelle des droits de l'homme. ¶

Direitos humanos
Marco Mondaini
189 p., UNESCO, 2008. ISBN 85-7244-342-8
12 € (uniquement en portugais)

Pour plus commander ce livre :
grupoeditorial@unesco.org.br

Décryptage des mots du racisme en Amérique latine

Considéré comme impropre par ceux qui essaient de le camoufler sous le concept d'inégalité sociale, le terme de « racisme » avance souvent masqué. Cet ouvrage met à nu le discours xénophobe et raciste dissimulé à travers nombre de préjugés que l'on retrouve en filigrane dans certaines pratiques sociales au Brésil et dans d'autres pays du continent américain. ¶

Racismo e Discurso na América Latina
Teun A. van Dijk
383 p., UNESCO, Ed. Contexto, 2008.
ISBN 978-85-7244-367-8
14,50 € (uniquement en portugais)
Pour plus commander ce livre :
grupoeditorial@unesco.org.br

Sécurité humaine : un livre pour saisir une notion complexe

Co-publié par l'UNESCO et les éditions Blackwell, ce livre rend compte de la complexité d'une notion au domaine d'application très vaste : la notion de « sécurité humaine ». Il présente différents études qui en abordent les différentes dimensions telles que ses liens avec les droits humains, la place du genre dans la promotion de la sécurité humaine, les défis éthiques et environnementaux, l'agenda suivi par le Réseau de la sécurité humaine, ou encore les débats sur ce concept au sein des Nations Unies. ¶

Rethinking human security
Moufida Goucha et John Crowley,
148 p., UNESCO/Wiley-Blackwell, 2008.
ISBN 978-1-4051-9263-7
25 £ (uniquement en anglais)

Pour plus d'informations, ou pour commander ce livre : www.blackwellpublishing.com



Des exemples concrets pour faire du droit à la ville une réalité



Lancé à l'occasion du 4^e Forum urbain mondial, en novembre 2008, le nouvel opus de la série Politiques sociales, publiée par le programme MOST de l'UNESCO, apporte un éclairage documenté sur le concept de droit à la ville et fournit de multiples exemples de bonnes pratiques et d'instruments juridiques dont les administrations locales peuvent se saisir pour inclure l'ensemble des citoyens dans la vie de la cité.

Intitulé *Politiques urbaines et droit à la ville : droits, responsabilités et citoyenneté*, le dernier ouvrage de la série *SHS/SRP/URB/2008/PI/H/3* du programme MOST de l'UNESCO rend compte des multiples expériences et instruments normatifs qui ont permis d'aboutir à une vision partagée du concept de droit à la ville.

Il distingue, au niveau régional, la « Charte européenne pour la sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville », qui favorise le droit des citoyens au bien-être social et à la bonne gouvernance, et la « Charte des villes éducatrices », qui réaffirme le droit des citoyens à l'enseignement et l'engagement des administrations municipales à améliorer l'éducation à la diversité culturelle et à la paix. Au plan national, il donne l'exemple du très novateur « Statut de la ville », créé au Brésil en 2001, pour offrir

un nouveau modèle juridique sur la propriété des terres qui reconnaît la dimension sociale des biens fonciers urbains et encourage une participation démocratique à la planification urbaine.

Au niveau municipal, il cite la « Charte montréalaise des droits et responsabilités », qui encadre les droits et devoirs des citoyens et établit un engagement entre la ville et ses habitants.

Identifiant les bonnes pratiques législatives et urbanistiques, et repérant les initiatives qui réaffirment les droits et responsabilités de chacun, la nécessaire tolérance entre les religions, ou encore la participation des femmes, des jeunes et des migrants à la gouvernance urbaine, cet ouvrage traite également de l'approche du concept de ville « inclusive » portée par un projet de recherche international liant l'ONU-Habitat et l'UNESCO, ainsi que des sujets afférents à l'égalité des genres, aux droits des migrants, aux droits des travailleurs du secteur, au dialogue interreligieux et à l'égalité des races.

C'est ainsi que cinq notions fondamentales, auxquels le concept de droit de la ville fait appel, sont identifiées : la liberté et l'autonomie de l'ensemble des citoyens ; la démocratie participative ; la transparence dans l'administration de la ville ; l'éloge de la diversité culturelle et la lutte contre la pauvreté. ¶

Alison Brown (Université de Cardiff) et Annali Kristiansen (Institut danois des droits de l'Homme)

Urban policies and the right to the city: rights, responsibilities and citizenship
Alison Brown et Annali Kristiansen
53 p., UNESCO, 2008.
SHS/SRP/URB/2008/PI/H/3
(uniquement en anglais)

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Brigitte Colin, b.colin@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 37 54



© D.R.



Arnaud Drouet

De nationalité française, Arnaud Drouet travaille actuellement comme consultant au sein du bureau du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines. Après des études littéraires et philosophiques, il a collaboré, entre 2002 et 2008, à la Section philosophie et sciences humaines de l'UNESCO.

Le féminisme est-il un humanisme ?

Par Arnaud Drouet

Le rôle qu'Olympe de Gouges a joué dans l'histoire des idées a été réévalué à la hausse dans les milieux universitaires du monde entier. Depuis peu seulement. C'est dans ce contexte qu'une rencontre de deux jours s'est tenue, mi-novembre 2008, à l'UNESCO et à Montreuil¹. Ce colloque a attiré un public animé de l'envie de découvrir, ou de redécouvrir, cette figure par trop oubliée ou travestie. Qu'en est-il aujourd'hui de la postérité de ses idées ? Comment soutenir sa réhabilitation ? Comment, surtout, lire son combat et le lier aux luttes actuelles pour les droits humains ?

Ces deux journées, 215 ans après que Olympe de Gouges a été guillotinée, ont voulu réunir à la fois spécialistes de son œuvre et militants des droits humains.

Dans la biographie qu'elle a consacré à Olympe de Gouges en 1986, Benoîte Groult, journaliste française, écrivaine et militante de longue date en faveur des femmes, a eu cette phrase particulièrement édifiante sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, rédigée par Olympe de Gouges en 1791 : « par ce texte, elle a réclamé tout le droit, pour toutes les femmes ».

Indéniable proto-féministe, de Gouges était en réalité bien plus que cela. Son œuvre, comme sa vie entière se conjuguent, en effet, pour se tourner totalement vers un humanisme pensé, réfléchi, voulu et animé. Un humanisme profond, de dévotion et de dévouement à la cause des Autres, en tout premier lieu de ces Autres qui – sans voix, sans droits, sans défenses – sont bannis et jetés aux oubliettes de l'histoire et de la politique. Et, il faut bien reconnaître, qu'en ce temps-là, les femmes en constituaient une large partie.

Le colloque n'a cependant pas manqué de rappeler que son combat pour le droit des femmes a conduit Olympe de Gouges à une lutte humaniste en faveur de l'universalité des droits. Celle-ci s'est traduite,

notamment, par un engagement sans faille pour l'abolition de l'esclavage. Or, il est peu de dire que la société révolutionnaire considérerait la politique comme le plein apanage des hommes. En témoigne cette phrase prononcée par le procureur du tribunal révolutionnaire qui condamne de Gouges à la guillotine en 1793 : « Depuis quand est-il permis aux femmes d'abjurer leur sexe et de se faire homme ? ». Olympe de Gouges aura eu à subir maintes fois ce type de critiques où la misogynie le dispute à la bêtise crasse. Y compris dans la postérité.

Dans l'atmosphère de la Révolution française, elle imagina qu'elle était un personnage politique important. Elle mena ainsi ses combats en adaptant l'action politique aux femmes. Son féminisme d'avant l'heure, si l'on peut dire, l'a menée vers un authentique humanisme : défense appuyée des « marginaux » (esclaves, femmes enceintes, sans emploi, déshérités, enfants, veuves, etc.) ; opposition à la peine de mort par principe ; condamnation de la violence et de toute forme de surenchère idéologique ; défense de l'égalité et de l'accès du plus grand nombre au savoir. « Tout dépend de l'éducation », écrit-elle dans *Le Prince philosophe*, affirmant sa croyance profonde en l'Homme, en tant qu'être humain, contre toutes les injustices, y compris dans la défense d'un roi qui a failli à sa tâche en trahissant son peuple. L'humain, pour de Gouges, vient avant la fonction, même si celle-ci n'a pas été exercée avec respect et probité.

Le colloque a rappelé avec vigueur l'impérieuse nécessité de resituer et de restituer Olympe de Gouges dans toute sa complexité. Utile rappel car à la fois femme magnifique et étrange, véritable porte-drapeau, elle est aussi une contemporaine critiquée et oubliée. Femme hors du commun au sens propre, elle a refusé d'accepter les règles qu'on lui imposait. Si l'on ne saurait la présenter comme une

APPEL À CONTRIBUTIONS



Ce magazine est le vôtre

Si vous souhaitez réagir à l'actualité du Secteur des sciences sociales et humaines, ou publier un article ou des photographies sur un sujet lié au programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions à l'adresse suivante : shs@unesco.org



© Breff/Flickr

Manifestation,
en France, contre
les violences faites
aux femmes.

femme d'exception, on peut la peindre telle qu'elle a été, c'est-à-dire une femme exemplaire, une femme humaniste, une femme de lettres, une polygraphe engagée, sans père, ni précepteurs.

Occitane montée à Paris, de Gouges est une femme de la parole autant que de l'urgence. Dans son œuvre, elle ne se revendique en rien poétesse, même si nombre de ses tournures sont fortement expressives. Elle met à profit son œuvre – sa dramaturgie, comme son activité militante – en faveur du respect de l'humain. Elle se sera pour cela toujours exprimée au fil des événements en s'emparant des médias les plus novateurs du moment.

Le colloque a notamment insisté sur le fait que cantonner Olympe de Gouges à la figure de « l'héroïne féministe » risquerait de taire ses autres dimensions. Sa vie durant, c'est en effet un humanisme et un universalisme ouverts qu'elle a appelés de ses vœux. Raison essentielle pour la considérer dans toute sa finesse et dans la totalité de ses idées. Sans jugement. Sans erreur d'interprétation. Sans récupération hâtive et grossière.

La postérité n'aura pas eu beaucoup d'égards pour elle. Tour à tour singée comme une *Virago* – un être à la fois femme et homme – ou dépeinte brutalement comme une hystérique, elle connaîtra une célébrité à éclipses au XIX^e siècle. Flora Tristan, par exemple, pensera être la première à réfléchir à l'élaboration d'une

Déclaration des droits de la femme...

C'était oublier la contribution essentielle de de Gouges aux droits humains que le colloque, qui s'est ouvert à l'UNESCO, aura contribué à faire partager, avec une idée force : celle que les luttes d'aujourd'hui doivent s'inspirer d'elle.

Les nombreux combats d'Olympe de Gouges ont ainsi été exposés et rappelés, durant ces deux jours de débat, qu'il s'agisse de l'héritage et du devenir d'anciennes colonies autrefois dominées par l'esclavage ; de la réflexion sur l'extension au niveau européen des mesures législatives nationales les plus favorables aux femmes ; de la mission et des actions de la Fédération internationale des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la place dévolue aux femmes dans les pays en développement ; de la situation des sans-papiers aujourd'hui ; de la revendication pour la « libération » de la Palestine ; ou bien encore du débat actuel sur le positionnement de l'Afrique comme continent aux identités propres et profondes, à l'ère d'une mondialisation et d'un libéralisme souvent vécus comme pressions extérieures aliénantes.

« Il importe toutefois de ne jamais utiliser de Gouges pour servir des causes contemporaines, en maltraitant pour cela sa pensée comme ses convictions » ont clairement rappelé les participants du colloque.

Plusieurs propositions pour aider à mieux faire connaître sa personnalité et son œuvre ont ainsi été avancées. Parmi ces suggestions, celle de favoriser un enseignement autour d'Olympe de Gouges dans les cours d'histoire ; un hommage appuyé et pédagogique à l'occasion du 8 mars, Journée de la femme ; ou encore la tenue plus régulière de rencontres internationales autour de cette figure humaniste en fédérant les volontés et les expertises.

Tout en éclairant le visage et l'esprit d'une personnalité complexe, l'inflexion majeure du colloque aura finalement été de se demander comment aller au-delà du seul travail de mémoire. ¶

1. Organisée les 14 et 15 novembre 2008 par *Le Monde diplomatique*, en partenariat avec le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, la Commission française pour l'UNESCO, le Conseil régional d'Ile-de-France, TV5 Monde et la Ville de Montreuil.

Les gouvernements africains unis pour un sport propre

Une conférence intitulée « Unis dans la lutte contre le dopage dans le sport » a réuni, du 27 au 28 novembre 2008, 30 ministres du Sport africains, à Boksburg (Afrique du Sud).

Organisée par l'UNESCO, le département Sport et Divertissement d'Afrique du Sud et l'Agence mondiale antidopage (AMA), cette rencontre visait à renforcer la coopération entre les pays de la région, à travers l'échange régulier d'informations et d'expertises.

L'Organisation régionale antidopage pour l'Océan indien et le Mozambique (ORAD) a profité de cette occasion pour présenter les

programmes éducatifs qu'elle développe dans ces pays. La Zambie, 20^e pays à avoir ratifié la Convention internationale contre le dopage dans le sport a, quant à elle, expliqué la procédure et l'outil juridique qu'elle a choisie d'utiliser pour s'engager « officiellement » dans le combat des Nations contre le dopage dans le sport.

À l'issue de leurs travaux, les ministres des Sports ont adopté une Déclaration commune dans laquelle ils appellent l'ensemble des pays africains à ratifier, ou à approuver, d'urgence la Convention qui est en vigueur depuis février 2007, avant la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO d'octobre 2009. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter :
Paul Marriott-Lloyd, p.marriott-lloyd@unesco.org,
tél.: +33 1 45 68 45 33

100 pays ont ratifié la Convention contre le dopage

L'UNESCO a fêté à Paris la 100^e signature de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Pour marquer cet événement, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, le Directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA), David Howman, et le secrétaire d'État espagnol au Sport, Jaime Lissavetzky, se sont réunis, le 12 novembre 2008, avec les Ambassadeurs de la plupart des 100 pays ayant ratifié la Convention. Le Paraguay a été le centième signataire de la Convention, adoptée le 19 octobre 2005, et entrée en vigueur le 1^{er} février 2007. Aucune autre Convention de l'UNESCO n'a été mise en œuvre aussi rapidement.

AGENDA

JANVIER

16-20 janvier

2^e Consultation collective sur la promotion et le développement des jeux et sports traditionnels. Téhéran, Iran. (y.sagou@unesco.org)

21-22 janvier

Conférence régionale internationale UNESCO: « Questions méthodologiques et méthodiques de la bioéthique à l'époque contemporaine ». Presov, Slovaquie. (h.tenhave@unesco.org)

26-28 janvier

Session de formation sur les méthodes de travail du programme d'assistance aux Comités de bioéthique (ACB). Lomé, Togo. (h.tenhave@unesco.org)

29-31 janvier

Session de formation sur les méthodes de travail du programme d'assistance aux Comités de bioéthique (ACB). Accra, Ghana. (h.tenhave@unesco.org)

FÉVRIER

5 février

Atelier de formation de la jeunesse à l'éthique. Bangkok, Thaïlande. (d.macer@unesco.org)

9-13 février

Conférence du réseau des études sur le genre. Bangkok, Thaïlande. (d.macer@unesco.org)

12-14 février

Réunion de formation sur les méthodes de travail du programme ABC, Antananarivo, Madagascar. (h.tenhave@unesco.org)

13-14 février

Inauguration du Centre international pour la promotion des droits humains. Buenos Aires, Argentine. (v.volodine@unesco.org)

27 février

Session de formation sur les méthodes de travail du programme ABC. Port-Louis, Maurice. (h.tenhave@unesco.org)

MARS

9-10 mars

Comité de pilotage de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) sur l'intégration régionale. Abidjan, Côte d'Ivoire. (s.chin-ye@unesco.org)

9-11 mars

Réunion de formation sur les méthodes de travail du programme ABC. Kingston, Jamaïque. (h.tenhave@unesco.org)

12-14 mars

Réunion d'experts juridiques sur la base de données GEobs. Nairobi, Kenya. (t.ang@unesco.org)

17-18 mars

Atelier de travail sur l'éducation à l'éthique. Dhaka, Bangladesh. (d.macer@unesco.org)

18-21 mars

Atelier d'experts en formation à l'éthique. Banjul, Gambie. (c.dikenou@unesco.org)

19-20 mars

Conférence internationale sur « l'accès à l'espace urbain: réponse à la demande internationale des migrants ». Venise, Italie. (b.colin@unesco.org)

20 mars

Manifestation dans le cadre de la Journée mondiale contre le racisme et les discriminations. Paris, France. (s.lazarev@unesco.org)

27-29 mars

7^e Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine. Caracas, Venezuela. (j.carranza@unesco.org)

AVRIL

5-9 avril

2^e réunion des ministres des Affaires des femmes de la région des Grands Lacs. Mombasa, Kenya. (j.nkinyangi@unesco.org)

20-24 avril

Conférence « Durban II ». Genève, Suisse. (s.lazarev@unesco.org)

26-29 avril

10^e conférence asiatique de bioéthique. Téhéran, République islamique d'Iran. (d.macer@unesco.org)

26-29 avril

4^e table ronde UNESCO de l'école Asie-Pacifique. Téhéran, République islamique d'Iran. (d.macer@unesco.org)